AFIN D'ÉCLAIRCIR

CE QU'ON ATTEND DES

TABLIGHS

Omar ibn Al-Khattab ﵁ a dit, dans la lettre qu'il a écrite à Abou Moussa al-Ash'ari alors qu'il prenait ses fonctions de juge à Koufa (Irak) :

« … *et que le jugement par lequel tu auras jugé la veille, sur lequel tu t'es remis en question et que tu auras été guidé, ne t'empêche pas de revenir à la vérité, car la vérité est ancienne, rien ne peut la rendre vaine. Et revenir à la vérité et mieux que persister dans l'erreur…* ».

Ecrit par celui qui a besoin de la miséricorde de son Créateur :

Saffoine ibn Galal

SOMMAIRE



INTRODUCTION

Al hamdo lella wa as-salat wa as-salam 'ala rassoul ALLAH…

Parmi les groupes musulmans actifs, le groupe nommé " *tabligh* " qui a été fondé par Muhammad Iliyâs fils de Muhammad Ismâ'îl originaire de New Delhi (Inde). Muhammad Iliyâs dit : " *J'ai vu le prophète ﷺ dans un rêve alors que le Sheikh Kankouhi était assis avec lui. Le Sheikh a donc dit au prophète ﷺ : " Zakaria manque d'être à votre service mais je veux lui confier une autre tâche. Le prophète ﷺ a donc dit : " Oui il lui manque beaucoup d'être chez nous, mais moi aussi je veux lui confier une autre tâche…" Je me suis donc réveillé de mon sommeil…Et après quelques jours, je me suis souvenu de ce qui s'est passé avec mon oncle. Mais on me montra depuis la noble tombe [m'ordonnant] de partir vers l'Inde car tu as, là bas, un grand travail* …"[1].

Tel est le point de départ de ce groupe qui nait plus de 1300 ans après la mort du prophète Muhammad ﷺ !!

Ils veulent faire le bien…tel est le prétexte que certains utilisent afin de justifier cette voie !! Alors que la noble intention n'a jamais légitimé un acte non conforme au Livre d'ALLAH ﷻ et à la sunna !

ALLAH ﷻ dit : ﴿ ***dis : est-ce que je vous informerez de ceux qui sont les plus perdants en œuvres – ceux dont l'effort s'est égaré dans la vie d'ici bas alors qu'ils pensent bien faire*** ﴾ [s.18 v.103-104]

'Abd ALLAH ibn Mas'oud ؓ trouva des gens faire un acte non conforme à la sunna du prophète ﷺ, il leur a donc reproché, et eux se sont justifiés disant : " *nous ne voulons que faire le bien* ", il leur a donc répondu : " *et combien veulent le bien et ne l'atteindront jamais* …" [2]

La bonne intention ne justifie donc pas un acte non conforme à l'islam. Cet écrit a donc pour but de juger la conformité de l'acte au Coran et à la sunna et non de juger les intentions.

Quant au bien qu'ils font… cela ne signifie en rien qu'ils n'ont aucun défaut et qu'on ne puisse rien leur reprocher. Que nos frères tablighs ont eu des effets positifs, cela doit les encourager davantage à se corriger

---

[1] Cf. " *majâliss az-zikr* " (p.11) et " *i'tikâf kaï ahmayt* " (p.6). Repris du livre : " *jamâ'at at-tabligh*…" (p.23) de Sayyed Tâleb ar-Rahmân (préfacé par Sheikh Sâleh al Fawzân).

[2] Rapporté par ad-Dârimi (208). Voir aussi " *as-silsila as-sahiha* " du Sheikh al Albani (2005)

et à faire en sorte que leurs efforts persistent en conformité avec le Coran et la sunna, et cela ne doit en aucun cas les empêcher de se corriger davantage ou de refuser toute réforme !

Dans un hadith rapporté par al Bukhâri (3062) et Muslim (111), le prophète ﷺ a dit : " *certes ALLAH raffermira cette religion par un homme pervers* "

Dans ce hadith, un pervers a eu de nobles effets, beaucoup plus nobles que ceux de nos frères *tablighs*. Il a raffermi la religion. Cet homme, peut-il refuser de délaisser sa perversité, ou qu'on la lui reproche, sous prétexte que par sa cause la religion a été raffermie ? Évidemment que non ! de même pour le cas de nos frères *tablighs*…

Il nous est donc obligatoire, en tant que musulmans, de conseiller nos frères, et de les empêcher de faire ce qui n'est pas en conformité avec le Livre d'ALLAH ﷻ et avec la sunna du prophète ﷺ. Et ne pas le faire est cause de malédiction !! ALLAH ﷻ a dit – que les juifs ont été maudits car – : ﴿ ***ils ne s'interdisaient pas le mal qu'ils faisaient …*** ﴾ [s.5 v.79]

Al Bukhâri rapporte (6952) selon Anas ﷺ Le prophète ﷺ a dit : " *aide ton frère [qu'il soit] injuste ou qu'il soit lésé* " un homme dit : je l'aide s'il est lésé, vois-tu s'il est injuste comment l'aider ? Il ﷺ dit : " *tu l'empêches et tu l'interdis de faire l'injustice, ceci c'est l'aider* ".

Ces pages ont donc été écrites dans cette perspective : de corriger les efforts de nos frères et de faire en sorte qu'ils soient conformes au Livre d'ALLAH ﷻ et à la sunna de Son messager ﷺ.

Et cela n'est en rien une " guerre " et ne doit en aucun cas attiser la division. Mais unir les rangs, faire disparaitre la division et purifier cette communauté de tout ce qui est contraire à La Révélation, reste l'objectif de ces pages, ceci si nos frères s'engagent eux aussi à appliquer la parole d'ALLAH ﷻ : ﴿ ***si vous divergez dans une chose alors remettez la à ALLAH et au messager si vous croyez en ALLAH et au jour dernier ceci est mieux et est une meilleur interprétation*** ﴾ [s.4 v.59] et s'ils s'engagent à reconnaitre leurs erreurs et accepter la vérité…

Muslim rapporte (91) Le prophète ﷺ a dit : " *n'entrera pas au paradis celui qui a un atome d'orgueil dans son cœur* " un homme dit : " l'homme aime que son vêtement soit beau et que ses sandales soient belles " il ﷺ dit : " *ALLAH est beau et aime la beauté ; l'orgueil [c'est] :* ***repousser la vérité*** *et rabaisser les gens* ".

Demandant à ALLAH ﷻ la sincérité et d'accepter mes œuvres,

Il est Clément, Miséricordieux et certes capable !

Ecrit par Saffoine ibn Galal,

A Rennes le Mardi 23 Safar 1433 h. équivalent au 17 Janvier 2012.

1 / Comprendre « *la ilah illa ALLAH* » avant de la transmettre !

Le prophète Mohammad ﷺ a été envoyé pour toute l'humanité ﴿ ***dis : ô vous les gens je suis l'envoyé d'ALLAH à vous tous*** ﴾ [s.7 v.158]. Et il ﷺ a été envoyé afin de les faire sortir des ténèbres vers la lumière ﴿ ***[voici] un livre que nous avons fait descendre sur toi, afin que tu fasses sortir les gens des ténèbres vers la lumière, par la permission de leur Seigneur…*** ﴾ [s.14 v.1].

Les gens chez lesquels le prophète Muhammad ﷺ est apparu, les arabes, reconnaissaient qu'ALLAH ﷻ est leur Créateur ﴿ ***si tu leur demandes qui a crée les cieux et la terre ? Ils diront certainement : ALLAH*** ﴾ [s.31 v.25]. Et ils reconnaissaient qu'ALLAH ﷻ est Le maître de tout et que la subsistance vient de Lui ﷻ ﴿ ***dis : qui vous attribue la subsistance du ciel et de la terre qui détient l'ouïe et la vue, et qui fait sortir le vivant du mort et le mort du vivant, et qui administre tout ils diront ALLAH*** ﴾ [s.10 v.31].

Mais, ces gens là, refusaient d'attester " la ilah illa ALLAH " : ﴿ ***eux, si on leur disait : la ila illa ALLAH, ils se gonflaient d'orgueil*** ﴾ [s.37 v.35].

On peut en déduire que : croire en l'existence d'ALLAH ﷻ n'est pas le sens de " la ilah illa ALLAH " et ne suffit pas pour sortir des ténèbres vers la lumière, car les polythéistes croyaient en l'existence d'ALLAH comme l'ont prouvé les versets cités précédemment… De même que croire et reconnaître qu'ALLAH ﷻ est Le Créateur des cieux et de la terre n'est pas le sens de " la ilah illa ALLAH " et ne suffit pas pour sortir des ténèbres vers la lumière, car les polythéistes y croyaient et le reconnaissaient comme l'ont prouvé les versets cités précédemment… De même que croire et reconnaître que la subsistance provient d'ALLAH ﷻ n'est pas le sens de (la ilah illa ALLAH) et ne suffit pas pour sortir des ténèbres vers la lumière, car les polythéistes y croyaient et le reconnaissaient comme l'ont prouvé les versets cités précédemment….

Pourtant les *tablighs* définissent " la ilah illa ALLAH " par ces croyances là ! Autrement, selon eux, " la ila illa ALLAH " consiste à croire en l'existence d'ALLAH, croire que c'est Lui qui à crée les cieux et la terre et que c'est Lui qui donne la subsistance… La question qui se pose ici, est : Quelle est la différence entre cette croyance là et celle des polythéistes qu'ALLAH ﷻ a décrit dans les versets cités précédemment ? La réponse : aucune !!![1] Il n'y a, à ce titre, aucune différence entre cette définition de " la ila illa ALLAH " et la croyance des polythéistes qui étaient dans les ténèbres et qu'il fallait faire sortir vers la lumière.

La différence entre l'islam et le polythéisme c'est : (**l'adoration**) ! C'est-à-dire : le musulman, comme le polythéiste, croit en l'existence d'ALLAH ﷻ, que c'est Lui Le Créateur, celui qui donne la subsistance, qui administre tout l'univers… Mais le musulman (**adore**) seulement ALLAH ﷻ, tandis que le polythéiste adore ALLAH ﷻ et autre qu'ALLAH ﷻ !

---

[1] Il ne faut pas comprendre de cette parole que nous considérons nos frères *tablighs* hors de l'islam !

La question essentielle qui se pose ici, et à laquelle chaque musulman doit savoir répondre : si un " prétendu " musulman adore un pieux ou un prophète ou un ange…soit en l'invoquant ou par quelconque forme d'adoration… quelle est à ce moment là, la différence entre lui et les polythéistes ?!

La réponse : aucune !!! C'est pour cela que le message des prophètes, dont notre prophète Muhammad ﷺ, était focalisé sur (**l'adoration**).

ALLAH ﷻ dit : ﴿ ***nous avons envoyé dans chaque communauté un messager afin [de leur dire] adorez ALLAH et écartez vous du taghout*** ﴾ [s.16 v.36]

ALLAH ﷻ dit : ﴿ ***je n'ai crée les jinns et les hommes que pour qu'ils M'adorent*** ﴾ [s.51 v.56]

Selon Mu'âz ibn Jabal ؓ : j'étais à l'arrière du prophète ﷺ sur un âne, et il me dit : " *Ô Mu'âz ! Sais-tu quel droit a ALLAH sur ses serviteurs, et quel droit ont les serviteurs sur ALLAH ?* " Je dis : ALLAH et Son messager sont plus savants. Il ﷺ dit : " *le droit qu'ALLAH a sur Ses serviteurs est qu'ils **l'adorent** et qu'ils ne lui associent rien …*"[1]

Il est donc essentiel de comprendre que ne pas croire en ALLAH ﷻ ce n'est pas que l' (athéisme) ! il y a aussi le (polythéisme) ! Et si quelqu'un, comme nos frères *tablighs*, explique " la ilah illa ALLAH " par : " ALLAH est le seul Créateur, celui qui donne la subsistance, la vie et la mort etc… " il aura seulement fait sortir les gens de l' (athéisme), et il manquera de les faire sortir du (polythéisme) !

C'est pour cela, qu'il est essentiel de savoir faire la différence entre deux choses :

- La première : croire qu'ALLAH ﷻ est Le Créateur, celui qui donne la subsistance…
- La deuxième : croire que seul ALLAH ﷻ doit être adoré.

Quant à la première, appelons-la : (l'unicité de la seigneurie). Quant à la deuxième, appelons-la : (l'unicité de l'adoration)[2].

Si une personne croit en (l'unicité de la seigneurie), elle sort de l' (athéisme).

Et si elle croit en (l'unicité de l'adoration), elle sort du (polythéisme).

Et avec ces deux là,[3] elle sera (musulmane).

[1] Rapporté par Al Bukhâri (2856) et Muslim (30).

[2] Ce qui prouve que nos frères *tablighs* ignorent ce sujet est que le Sheikh Abou Bakr al Jazaèri, qui les approuvent (!), à lui-même reconnu qu'ils l'ignorent !! Sa parole sera citée au chapitre 9.e.

[3] L'imam ibn al Qayyem s'est contenté de cité que deux types d'unicité. Mais il existe un troisième type (l'unicité des noms et attributs) qui est compris dans (la seigneurie)… mais contentons nous de comprendre, pour l'instant, la différence entre ces deux types la.

Et cette personne ne peut devenir musulmane que si elle atteste " la ilah illa ALLAH ". Donc, une bonne explication de " la ilah illa ALLAH " doit forcément contenir une opposition à l' (athéisme) et aussi au (polythéisme). Quant à la définition de nos frères *tablighs*, elle ne contient qu'une opposition à l'athéisme !!

La première partie : (la ilah) est une opposition au (polythéisme). Car le terme " ilah " (إله) signifie : ce qui est adoré. C'est ce qu'on appelle en français : divinité. S'agissant d'une négation, cette première partie signifie donc : **nier toute divinité**.

Cette première partie est donc une opposition au (polythéisme) et non à l' (athéisme). Donc, si quelqu'un se contente de cette première partie il ne sera pas (polythéiste) mais sera (athée). Car il a (nié) toute divinité et n'a pas excepté ALLAH ﷻ de cette négation.

La deuxième partie : (illa ALLAH) est une opposition à l' (athéisme). Et cette deuxième partie est une (affirmation). On affirme que Le Créateur, Celui qui donne la subsistance... qui est ALLAH, mérite d'être **adoré**. Cette seconde partie signifie donc : **Reconnaitre qu'ALLAH mérite l'adoration**. Donc, si quelqu'un se contente de cette deuxième partie il ne sera pas (athée) mais sera (polythéiste) car il a reconnu qu'ALLAH ﷻ doit être adoré mais n'a pas (nié) les autres divinités.

Et pour être (musulman) il faut : **nier toute divinité** (et) **attester qu'ALLAH Lui doit être adoré**. Ce qui revient à dire : " la ilah illa ALLAH ".

C'est pour cela que certains savants ont dits :

- Celui qui (nie) mais qui n' (atteste) pas est un (athée).
- Celui qui (atteste) mais ne (nie) pas est un (polythéiste).
- Celui qui (nie) et qui (atteste) à la fois est un (musulman).

La parole " la ilah illa ALLAH " signifie donc : aucune divinité **mérite l'adoration** à part ALLAH.

Pourquoi avoir ajouté le terme : " mérite " ?

Car il existe d'autres divinités, mais elles ne méritent pas d'êtres (adorées). ALLAH ﷻ dit : ﴿ ***et ils ont pris en dehors d'ALLAH des divinités afin qu'elles leur soient des protecteurs*** ﴾ [s.19 v.81]. Dans ce verset, ALLAH ﷻ a nommé ce qui est (adoré) en dehors de Lui " divinité ", donc ça existe, mais, comme le sait tout musulman, elles ne méritent pas d'être adorées ! Ce sont donc de fausses divinités !!

De même, définir " la ilah illa ALLAH " disant que ça signifie : " *faire sortir les mauvaise certitudes afin d'atteindre la bonne certitude* " est une définition complètement fausse car la certitude n'est pas un but en soi, comme nous nous allons le voir...

2 / La certitude (*al-yaqîn*) est-elle le but ?

Il est connu que le prêche de nos frères *tablighs* consiste à atteindre la certitude. Alors que ce n'est pas le but de l'islam car il y a des mécréants qui ont la certitude, et si les mécréants ont la certitude, quelle est à ce titre la différence entre le prêche des *tablighs* et la croyance des mécréants ? Aucune !!! Ils ne prêchent donc pas le véritable Islam et cela provient de l'ignorance, et de leur refus de s'étaler dans l'apprentissage de la croyance islamique ! Ce qui prouve que les mécréants avaient la certitude :

- ALLAH ﷻ dit : ﴿ ***ils les nièrent alors que leur âmes en sont certaines, injustement et orgueilleusement*** ﴾
- ALLAH ﷻ dit, au sujet des savants juifs et chrétiens : ﴿ ***ceux à qui nous avons donné Le Livre, le connaissent comme ils connaissent leurs enfants...*** ﴾ [s.2 v.146]. C'est-à-dire, ils étaient certains que Muhammad ﷺ était prophète, de la même façon qu'ils étaient certains que leurs enfants sont leurs véritable enfants.
- De même que l'oncle du prophète ﷺ, Abou Tâlib, qui avait la certitude que l'islam est la vérité et pourtant il était considéré comme mécréant, et est mort mécréant. Ce qui prouve qu'il avait la certitude, c'est qu'il disait :

أ لمْ تَعْلموا أنَّ وَجَدْنا مُحَمّدًا نبيًا كمُوسى خُطَّ في أولِ الكُتُبِ

" Ne savez vous pas que nous croyons que Muhammad est un prophète comme l'était Moussa, cela était écrit dans les premiers livres ".

Et pourtant il était mécréant ! La preuve : Selon Abou horayra ﷺ, le prophète ﷺ a dit à son oncle lors de sa mort : " *dis : la ilah illa ALLAH je témoignerai pour toi le jour du jugement* " et il a refusé.[1]

Tout ceci prouve donc clairement que la certitude n'est pas un but en soit !

Ce qui est étonnant, c'est que nos frères *tablighs* s'argumentent avec le verset : ﴿ ***et adore ton Seigneur jusqu'à ce que te vienne la certitude (al-yaqîn)*** ﴾ [s. 15 v.99] Alors que le sens voulu par la certitude dans ce verset c'est : la mort ! C'est-à-dire adore ton seigneur jusqu'à la mort, comme l'a expliqué le fils d'Abd ALLAH ibn Omar ﷺ qui est Sâlem[2]. C'est aussi l'explication de nombreux autres *tabi'ins* comme : Moujâhid, al-Hassan al-bassri, Qatâda, Abd ar-Rahmân ibn Zaïd ibn Aslâm et bien d'autres[3] .

Et cela est semblable à la parole d'ALLAH ﷻ - que les gens de l'enfer diront - : ﴿ ***nous n'étions pas de ceux qui faisaient la Salât – et nous ne nourrissions pas le pauvre – et nous nous associions à ceux qui tenaient des conversations futiles – et nous traitions de mensonge le jour de la rétribution – jusqu'à ce que nous vînt la certitude*** ﴾ [s. 74 v. 43 à 47]. C'est-à-dire la mort !

---

[1] Rapporté par Muslim (25).
[2] cf. " *Sahih Al-Bukhâry* ".
[3] cf. " *tafssir ibn kathîr* ".

3 / Les Tablighs ont été influencés par les Ash'arites (!)

a. Qui sont les ash'arites ?

Les Ash'arites représentent l'une des sectes rationalistes, et donc innovée (!), qui s'attribue à 'Ali ibn Ismâ'il ibn Abi Beshr al Ash'ari plus connu sous le nom de Abou al Hassan al Ash'ari.

Parmi leurs croyances les plus connues : ils renient tous les attributs d'ALLAH ﷻ sauf sept (!) qui sont : la vie, la parole[1], la vue, l'ouïe, la volonté, la science et le pouvoir.

Ils reconnaissent ces sept attributs car ils sont en accord avec la raison et ont renié tous les autres attributs car ils ne sont pas en accord avec " leur " raison !!

Alors que cette secte innovée a eu de l'influence sur nos frères tablighs …

Par exemple[2], on peut trouver dans l'un de leurs sites " tabligh.over-blog " un article publié le vendredi 9 Février 2007, par un certain Abou Hamid Athari, article intitulé : " ALLAH existe sans être dans un endroit et sans être dans une direction " !! Et il est écrit dans cet article : " … *le crédo d'al-azhar est conforme au credo ash'arite qui est le crédo de ahl as-sunna wa al jamâ'a* " !!!

Telle est la croyance à laquelle appellent certains de nos frères *tablighs*, et ont l'audace de l'attribuer à " *Ahl as-sunna wa al jamâ'a* " ! Alors que les ash'arites ne représentent pas " *ahl as-sunna* " et n'en font pas partie !

b. Les ash'arites ne font pas partie de " *ahl as-sunna wa al jamâ'a* " !!

De nombreux savants ont attesté que cette secte, les ash'arites, sont des innovateurs et ne font pas partie de " *ahl as-sunna wa al jamâ'a* " !! Parmi eux …

- L'imam Ahmad ibn Hanbal.

Sheikh al islam ibn Taymiyya a dit dans " *majmou' al fatawas* " (12 / 368) : " *et l'imam Ahmad et d'autres imams de la sunna mettaient en garde contre ce fondement innové par ibn Kullâb et mettaient en garde contre leurs adeptes …* " Fin de citation

Et les ash'arites sont les élèves des adeptes d'ibn Kullâb !!

[1] Quant à l'attribut de (la parole) ils ne l'attribuent pas en accord avec la croyance de *ahl as-sunna wa al jamâ'a* !!

[2] Ce qui prouve aussi que cette secte a eu de l'influence sur nos frères *tablighs*, c'est que les savants l'ont reconnu ! Comme on le verra dans les *fatawas*…

Sheikh al islam ibn Taymiyya a dit dans " *al istiqâma* " (1 / 105) : " *les [adeptes] de ibn Kullâb sont les mashâïkh (=pluriel de sheikh) des ash'arites …* " Fin de citation.

Et il a dit dans " *majmou' al fatawas* " (17 / 139) : " *comme les [adeptes] d'ibn Kullâb et ceux qui les ont suivi [comme] les ash'arites et d'autres …* " Fin de citation.

- Sheikh al Islam ibn Taymiyya.

Il a dit dans " *majmou' al fatawas* " (2 / 50) : " *… comme le disent certains innovateurs ash'arites …*".

Et aussi (6 / 55) : " *quant aux ash'arites, ils ne voient pas l'épée, en accord avec les gens du hadith, et eux, d'une façon générale, sont les rationalistes les plus proches de la voie de ahl as-sunna…*" Fin de citation. S'ils sont " proches ", ils ne peuvent pas être dedans !!

- L'imam ibn al Qayyem al Jawziyya.

Il a dit dans " *ijtimâ' al jouyouch al islâmiyya* " (p. 269 – éd. Bakr abou Zaïd) : " *les savants de la sunna ont dit ALLAH ﷻ est sur Son trône séparé de Sa création et les mu'tazilites ont dit : " Il ﷻ est partout " et a dit : les ash'arites ont dit que [c'est] le trône qui s'est élevé …* " Fin de citation. Il a donc fait la différence entre les savants de la sunna et les ash'arites !

- Le Sheikh Muhammad Nasr ad-din al Albâni.

Il a dit dans " *as-silsila ad-da'ifa* " (11 / 505 – 506) : " *…ce qu'ont adoptés les ash'arites et d'autres parmi les jahmiyya […] car ahl as-sunna leur ont répliqué par …*" Fin de citation. Il a donc fait la distinction entre ahl as-sunna et les ash'arites !

- Le Sheikh Muhammad ibn Sâleh al 'Uthaïmin.

Il a dit dans " *sharh al 'aquida al wâssitiyya* " (2 / 372) : " *… les ash'arites, les maturidites et leurs semblables ne sont pas de ahl as-sunna wa al jamâ'a* ". Fin de citation.

Les effets de cette secte (les ash'arites) sur nos frères *tablighs* sont apparents, surtout, dans la question suivante …

c. Où est ALLAH ﷻ ?

Ici, deux questions se posent :

- La première : a-t-on le droit de poser cette question ?
- La deuxième : quelle est la réponse exacte à cette question ?

La réponse à ces deux questions se trouve dans un seul et même hadith authentique !

Il s'agit du hadith rapporté par Muslim (537), au chapitre " l'interdiction de parler dans la prière, et l'abrogation de ce qui était permis ". selon Mu'âouiyya ibn al Hakam as-Sulami, le prophète ﷺ a demandé à une esclave - afin de savoir si elle est croyante - : " **Où est ALLAH ?** " Elle a répondu : " **au ciel** ". Puis il ﷺ a dit : " *Qui suis-je ?* " Elle dit : " *Tu es le messager d'ALLAH* ". Il ﷺ a dit : " *Libère la, car elle est croyante* ".

Dans ce hadith, se trouvent donc les réponses à nos deux questions :

- A-t-on le droit de demander : où est ALLAH ? la réponse : oui ! car le prophète ﷺ lui-même l'a fait !
- Quelle est la réponse à cette question ? la réponse : au ciel ! réponse que le prophète ﷺ a lui-même approuvée !

Que dire de ceux qui s'interdisent et interdisent de dire " où est ALLAH " ? Certains d'entre eux ont même été jusqu'à dire que celui qui pose cette question est mécréant ! Alors que le prophète ﷺ l'a fait !!!

Et si on leur demande pourquoi interdisez-vous cela ? Ils répondront, non pas par des versets et des hadiths, mais par une philosophie qui n'a ni début ni fin !! Ex : car il était avant les créatures, sans créatures, il ne change pas… si on dit " où " cela suppose dire qu'il est dans un endroit et il ne peut-être dans un endroit …etc etc etc !!

❖ Que signifie : au ciel ?

Il ne faut pas comprendre de la parole " au ciel " (*fi as-samaâ*) qu'ALLAH ﷻ y est à l'intérieur !! Comme " certains " veulent nous le faire dire !

Ce hadith peut-être compris de deux façons, non trois (!), toutes deux ont le même sens !

- Soit le terme " ciel " dans ce hadith signifie (l'élévation) " *al 'oulou* " et non ce ciel crée au dessus de nos têtes[1]. c'est-à-dire : ALLAH ﷻ est élevé au dessus de tout.
- Soit le terme " au " signifie (au dessus). C'est-à-dire : ALLAH ﷻ est au dessus du ciel, au dessus de la création, au dessus de tout[2].

---

[1] Comme dans " *adab al kâteb* " d'Ibn Qotaïba (p.62).
[2] Cf. " *sharh al 'aquida at-Tahâouiyya* " de l'imam ibn Abi al 'Izz al Hanafi (p.383) édition :" dâr 'âlam al kotob ".

❖ Paroles des pieux prédécesseurs :

Les paroles de nos pieux prédécesseurs, les compagnons et les *tabighines*, qui prouvent cela sont très nombreuses. Par conséquent, il n'est pas possible de toutes les citer car, ici, nous voulons résumer le sujet… Pour celui ou celle qui voudrait en prendre connaissance qu'il se rapporte au livre intitulé " *al 'oulou* " écrit par l'imam Az-Zahabi.

- 'Omar ibn al Khattab : il a dit au sujet de Khawla bint Tha'lab : " *c'est la femme [dont] ALLAH ﷻ a entendu sa plainte du haut des sept cieux …* " Fin de citation[1]

- L'imam Abou Hanifa ! il a dit : " *celui qui dit : " je ne sais pas si mon seigneur est au ciel ou sur terre " aura mécru. De même celui qui dit : " Il ﷻ est sur son trône…je ne sais pas est-ce que le trône est au ciel ou sur terre ". ALLAH, on l'invoque [vers] le haut et non vers le bas, car le bas n'est en rien une caractéristique de la seigneurie ni de la divinité. Et ceci va dans le sens du hadith : un homme est venu au prophète ﷺ avec une esclave noire et lui dit : il m'est obligatoire d'affranchir une esclave croyante…celle-ci est-elle valable ? Le prophète ﷺ a donc dit [à l'esclave] : " es-tu croyante ? " elle dit : oui !, il ﷺ lui dit : " où est ALLAH ? " elle montra le ciel, il ﷺ a dit : " libère la car elle est croyante* ". Fin de citation[2]

- L'imam al Awzâ'i ! il a dit : " *nous, ainsi que les tabighines, étions d'accord de dire : " certes ALLAH ﷻ est au dessus de Son trône, nous croyons en Ses attributs ﷻ qui ont été rapportés de la sunna* ".Fin de citation[3]

- L'imam Mâlik ! il a dit : " *ALLAH est au ciel (=fi as-samaâ) et Sa science est dans tout endroit* "[4]

---

[1] Cf. " *radd ad-Dârimi 'ala bishr al mirissi* …" (1 / 317)
[2] Cf. " *al fiqh al abssat* " version de Abi Moute' al Balkhi (p. 49 à 52).
[3] Cf. " *sharh oussoul al i'tiqâd ahl as-sunna wa al jamâ'a* " (4 / 401)
[4] Rapporté par 'Abd ALLAH ibn Ahmad ibn Hanbal dans " *as-sunna* " (1 / 175) n° 213.

d. " al irjâ " chez les Tablighs (!)

❖ Qu'est-ce que " al irjâ " ?

"Al irjâ " est une croyance qui consiste à extraire les (actes) de la foi et, par conséquent, la foi ne monte pas et ne descend pas ! Et cette croyance est contraire à la croyance sunnite ! Car la foi chez les sunnites comprend : La croyance par le cœur, l'attestation par la langue et les actes des membres du corps, elle monte avec les bonnes actions et descend avec les mauvaises.

❖ " al irjâ " chez les Tablighs (!)

Et cette croyance est présente au sein même du groupe Tabligh. Dans leur site : " tabligh.over-blog ", se trouve un article intitulé " l'attestation de foi " qui a été publié le samedi 10 Février 2007, par un certain Abou Hamid Athari !

Il est écrit dans cet article – au sujet de la foi – : " Ceci doit inclure **la croyance du cœur** avec **la prononciation de la langue**[1] " !!

Et cela ne pouvait pas être plus clair !! ils n'ont pas cité les **(actes)** !!

Alors que la foi chez les gens de la sunna (*ahl as-sunna wa al jamâ'a*), comprend trois choses, non deux ! :

- la croyance par le cœur.
- la parole par la langue.
- **les actes des membres du corps.**

Ceci avec le consensus des compagnons, des *tabighines* et des savants !

- L'imam As-Shâfe'i a dit : " *le consensus des compagnons, des tabighines, de ceux qui les ont suivi et de ceux que nous avons rencontré tous disaient : la foi [c'est] parole, **acte** et intention[2], aucun des **trois** n'est valable sans l'autre* "[3]. Fin de citation.

De plus, elle monte et elle descend !

- L'imam al Boukhâri a dit : " *j'ai rencontré plus de mille savants [dans différents] pays, je n'ai pas vu l'un d'eux diverger [sur le fait] que la foi [c'est] : parole, acte, elle monte et descend* "[4]

[1] C'était écrit de cette façon, c'est-à-dire : souligné en gras !!
[2] Certains de nos pieux prédécesseurs nommaient la croyance par le cœur " intention " (*niyya*).
[3] Cf. " *sharh ousoul al i'tiqâd ahl as-sunna wa al jamâ'a* " (5 / 956) n° 1593
[4] Cf. " *sharh ousoul al i'tiqâd ahl as-sunna wa al jamâ'a* " (2 / 172) n° 320.

❖ Les paroles des pieux prédécesseurs au sujet de " al irjâ ".

- Saïd ibn Jubaïr a dit : " *les mourjis sont les juifs de la qibla* "[1]

- Ibrâhim an-Nakha'i : " *la fitna des mourjis est plus craintive, pour cette communauté, que la fitna des khawârijs* "[2].

- Moujâhid a dit : " *ils commencent mourjis, puis qadarites, puis deviennent majouss* "[3]

- Al Awzâ'i a dit : " *Yahia et Qatada ont dit : " il n'y a pas une passion plus dangereuse pour la communauté que al irjâ* "[4]

- Az-Zuhri a dit : " *on n'a pas inventé en islam une innovation plus difficile pour les [musulmans] que celle-ci* "[5] c'est-à-dire : al irjâ.

❖ Remarque !

Tous nos frères *tablighs* ne sont pas connus pour ces croyances (=*al ash'arite et al irjâ*) et Al hamdo lella !! Certains iront même jusqu'à dire ne jamais avoir entendu cela de la part de leurs adeptes ! La raison à cela est qu'ils n'abordent pas le dogme d'une façon générale, ni le dogme sunnite ni celui des innovateurs !! Alors pourquoi avoir parlé de ces sujets ???

La réponse : Pour trois raisons :

- La première : Etant donné que ces croyances sont présentes au sein de ce groupe, comme cela a été vu, il convenait d'avertir avant qu'elles ne se propagent davantage ! Comme tout le monde le sait : " mieux vaut prévenir que guérir ".

- La deuxième : Afin de prouver que ce groupe n'a pas été fondé sur la croyance sunnite mais sur des croyances innovées, contraires à la sunna du prophète ﷺ et à celle de ses compagnons ﵃ !!

- La troisième : Afin que nos frères *tablighs* sachent dans quoi ils se sont aventurés. En intégrant ce groupe, ils ont oublié la parole d'ALLAH ﷻ : ﴿ ***et ne suit pas ce dont tu n'as aucune connaissance; L'ouïe, la vue et le cœur : sur tout cela on sera interrogés*** ﴾ [s.17 v.36]

---

[1] Rapporté par Abd ALLAH ibn Ahmad dans " *as-sunna* " (1 / 342) al Lalâkaï (5 / 1061) et ibn Batta (1 / 377).
[2] Rapporté par Abd ALLAH ibn Ahmad dans " *as-sunna* " (1 / 314) al Ajurry (5 / 678) al Lalâkaï (5 / 1061).
[3] Rapporté par al Lalâkaï (5 / 1060)
[4] Rapporté par Abd ALLAH ibn Ahmad dans " *as-sunna* " (1 / 320)
[5] Rapporté par Abou 'Obeïd dans " *al imân* " (p.65) n° 23.

4 / Apprendre avant de prêcher !

ALLAH ﷻ dit : ﴾ ***Les croyants n'ont pas à quitter tous [leurs foyers]. Pourquoi de chaque clan un groupe d'entre eux ne viendrait-il pas s'instruire dans la religion puis qu'ils avertissent leur peuple s'ils leurs reviennent afin qu'ils soient sur leur garde*** ﴿ [s.9 v .122]

Ce verset réfute deux des fondements de la secte *tabligh* :

- Le premier : les *tablighs* veulent obliger tous les croyants à partir prêcher, alors qu'ALLAH ﷻ l'a seulement obligé à : ﴾ ***un groupe d'entre eux*** ﴿ !
- Le deuxième : les *tablighs* ne s'instruisent pas dans la religion avant de prêcher, alors qu'ALLAH ﷻ a dit : ﴾ ***s'instruire dans la religion puis qu'ils avertissent*** ﴿ !

Quant au hadith avec lequel s'argumentent nos frères *tablighs*, afin de justifier qu'il n'est pas obligatoire d'apprendre avant de prêcher, dans lequel le prophète ﷺ a dit : " *Transmettez de moi ne serai ce qu'un verset …* " [1]

La réponse à cette argumentation sera sous plusieurs angles :

- Premièrement : Pour transmettre un verset, il faut l'avoir compris dans un premier temps ! cela suppose qu'il faut (apprendre) avant de transmettre…
- Deuxièmement : cela ne légitime en rien de s'investir dans la *da'wa* d'une manière générale ! Peut-on comprendre de ce hadith que même celui qui ne comprend pas " la ilah illa ALLAH " peut prêcher l'islam ???
- Troisièmement : comprendre ce hadith de cette façon s'oppose au verset cité précédemment. Car ALLAH ﷻ a dit : ﴾ ***s'instruire dans la religion puis qu'ils avertissent*** ﴿ et non : " qu'ils apprennent un verset ou un hadith puis qu'ils avertissent !! Et dans ce hadith il n'est pas dit qu'un verset suffit pour faire *da'wa* !

Omar ibn 'abd el 'Aziz disait : " *personne n'a agit sans science, sans qu'il n'ai fait plus de mal que de bien* ! "[2]

---

[1] Rapporté par al Bukhâri (3461)

[2] cf. " *jâmi' bayân al'ilm wa fadlihi* " de ibn abd al-Barr n° 132

5 / Le « *khourouj* » est-il une innovation ?

a. Comprendre l'innovation.

Définition de l'innovation : c'est une voie dans la religion, inventée, semblable à la légiférée ; par laquelle on veut exagérer dans l'adoration d'ALLAH ﷻ[1].

Il y a deux types d'innovations[2] : 1 - l'innovation effective (*al bid'a al haqiqiyya*)

2- l'innovation additive (*al bid'a al iddâfiyya*)

La première, l'innovation effective est : celle qui n'a aucune preuve à son appui. Ni du Coran, ni de la sunna, ni du consensus. Par exemple : Inventer une nouvelle façon de prier.

La deuxième, l'innovation additive est : celle qui a deux faces. L'une des deux faces a une preuve à son appui, ce n'est donc pas une innovation à ce titre. Quant à l'autre face, elle n'a aucune preuve à son appui, c'est donc une innovation à ce titre.

Autrement dit, l'innovation additive, c'est ce qui est légiféré d'un côté et innové d'un autre côté. Mais cela est quand même considéré comme " innovation " car ce n'est pas complètement légiféré !

Par exemple : Prier la prière de " salutation de la mosquée " (*tahîat al masjid*) en groupe. Cet acte est légiféré d'un coté et innové d'un autre.

Le côté légiféré c'est : cette prière en soit.

Et le côté innové c'est : de la faire en groupe. C'est ce qu'on appelle une *bid'a iddâfiyya* ce que j'ai traduit par : l'innovation additive.

Un autre exemple qui lui est semblable : La récitation du Coran en groupe. Cet acte est légiféré d'un côté et innové d'un autre.

Le côté légiféré c'est : la récitation en elle-même.

Et le côté innové c'est : de la faire en groupe. C'est donc une innovation.

---

[1] Cf. " *al i'tissâm* " de l'imam as-Shâteby.
[2] Cf. idem

b. Description du khourouj.

De même que ce *khourouj*. Cet acte est légiféré d'un coté et innové d'un autre.

Le côté légiféré c'est : partir prêcher dans le sentier d'ALLAH ﷻ.

Le côté innové c'est : de particulariser un nombre de jours précis pour ce prêche, comme le font les frères *tablighs* (3 jours, 10 jours, 40 jours …), car il n'y a aucun texte qui le prouve. C'est donc une innovation ! Certains persisteront à dire que ce n'est qu'une simple organisation…

Il ne s'agit pas d'une simple organisation comme certains le prétendent, afin de défendre, orgueilleusement et injustement, cet acte.

Ce qui prouve que ce n'est pas une simple organisation, c'est que leur fondateur qui est Muhammad Iliyâs, celui qui a inventé ce *khourouj*, l'a lui-même reconnu ! Il dit : " *moi, je n'ai pas mis les règles de ce groupe de mon cœur ni de ma volonté, mais on me les a octroyé et on m'a ordonné de les appliquer…*" Fin de citation.[1]

Et il est écrit à la page précédente de ce livre : " *certes ALLAH ﷻ a montré ces règles à Muhammad Iliyâs* "[2]

De même que l'un de leurs représentants, qui est Manshi Muhammad Issa, l'a lui aussi reconnu !! Il dit : " *la voie que suit le groupe tabligh pour ses efforts, n'a pas été inventée et n'a pas été mise en place par un homme ou un groupe, mais c'est la voie qu'ALLAH ﷻ a ordonné en fonction de ce qui correspond à Sa loi dans l'univers…* ". Fin de citation [3]

Il dit aussi : " *ces règles, ce sont celles qu'ALLAH ﷻ a inspiré au Sheikh Muhammad Iliyâs… il faut donc que chaque responsable (amir) du groupe tabligh fasse de ces règles [sa voie à suivre]…* "[4]

Ce qui prouve aussi que ce n'est pas une simple organisation, c'est qu'ils prétendent que ce nombre de jours est prouvé par le Coran et la sunna, et qu'il y a en ce nombre une *baraka* !! Parfois, ils disent que les quarante jours sont prouvés par le verset : ﴿ ***et lorsque que Nous donnâmes rendez-vous à Moussa pendant quarante nuits*** ﴾ [s.2 v.51] ; et parfois en disant que la preuve est que le prophète Younous ﷺ est resté dans le ventre de la baleine quarante jours[5]…et que leurs " quatre mois " sont prouvés par le verset : ﴿ ***parcourez la terre durant quatre mois*** ﴾ [s.9 v.2], alors qu'il s'agit des polythéistes (!) etc…

---

[1] Cf. " *tablighi tahrik kaï ibtadaä…*" (p.57). Repris du livre : " *jamâ'at at-tabligh…*" (p.43) de Sayyed Tâleb ar-Rahmân.
[2] Cf. idem (p.56).
[3] Cf. " *bidâyat harakat at-tabligh wa mabâdïha* " (p.54) Repris du livre : " *jamâ'at at-tabligh…*" (p.24) de Sayyed Tâleb.
[4] Cf. " *al 'amal at-tabligh al mahalli* " (p. 7, 12). Repris du livre " *jamâ'at at-tabligh…*" (p.44) de Sayyed Tâleb.
[5] Le fait que le prophète Younous ﷺ soit resté dans le ventre de la baleine 40 jours est l'avis de : as-Soddi, al Kalbi et Mouqâtel ibn Sulaïmân. Mais il y d'autres avis : 20 jours, 7 jours, 3 jours… cf. " *fath al qadir* " de l'imam as-Shawkâni (4 / 541).

En bref, ils se basent sur des arguments qui ne sont pas du tout à leurs places. Ceci prouve bien que ce nombre de jours n'est pas une simple organisation, comme certains le prétendent, mais bel et bien une caractéristique qu'ils ont donné à une adoration, qui est le prêche, alors que rien ne le prouve…

Quelqu'un peut se demander : si ce nombre de jours est fait avec l'intention que ce soit une organisation et non avec ce qui vient d'être décrit, cela est-il autorisé ?

La réponse : Si c'est le cas c'est autorisé ! Mais vu que ces nombres sont dorénavant connus pour ces croyances et vu qu'une partie de nos frères *tablighs* continuent à avoir ce genre de croyance en ces nombres, il convient de la délaisser, afin de faire disparaître toute ambigüité, toute discorde et tout débat sur la question. Ceci si nos frères *tablighs* s'engagent, eux aussi, à vouloir faire disparaitre la divergence …

c. Le « *khourouj* » est-il donc une innovation ?

En conclusion, le " *khourouj* " de nos frères *tablighs,* avec la description qui vient d'être citée, est de l'ordre de : l'innovation additive *(al bid'a al iddâfiyya).* C'est donc bel et bien une innovation. Et le prophète ﷺ a dit : " … *toute innovation est égarement* "[1].

Tandis que les frères *tablighs* prétendent que leur " *khourouj* " est légiféré par la parole d'ALLAH ﷻ :

﴿ ***Vous êtes la meilleur communauté qu'on ait fait sortir pour les gens vous ordonnez le bien et vous interdisez le mal et vous croyez en ALLAH…*** ﴾ [s. 3 v. 110]

Ce verset n'est en rien une preuve qui légifère ce " *khourouj* " :

- Premièrement : Car ALLAH ﷻ y fait les éloges de cette communauté parce qu'elle ordonne le bien, interdit le mal et croit en ALLAH ﷻ et non parce qu'elle a été " sortie ". Donc, si les frères *tablighs* veulent tirer de ce verset un acte à faire, ils doivent en tirer : ordonner le bien, interdire le mal et croire en ALLAH ﷻ et non en tirer une " sortie " !
- Deuxièmement : L'action de " sortir ", en soit, n'est en rien un éloge ! Car ALLAH ﷻ a employé cette même action pour des mécréants ! Il ﷻ dit : ﴿ ***c'est Lui qui a fait sortir les mécréants des gens du Livre de leurs demeures …*** ﴾ [s.59 v.2]. Par conséquent, le fait de " sortir " n'est pas une action à mettre en application.
- Troisièmement : En supposant, qu'on doit tirer une action de la parole d'ALLAH ﷻ : ﴿ ***qu'on ait fait sortir pour les gens*** ﴾ cette action devra s'appeler " *ikhrâj* " et non " *khourouj* ", comme l'ont fait nos frères tablighs (!) car ALLAH ﷻ a employé le verbe : " أخرجت " et le nom d'action de ce verbe (المصدر=) est (إخراج) " *ikhrâj* " et non (خروج) " *khourouj* " comme ils le disent ! Ce qui prouve que les frères *tablighs*

[1] Rapporté par Muslim (867).

ont de grosses lacunes en langue arabe, et en conséquent ils n'ont pas la capacité de comprendre le Coran et la sunna, encore moins de déduire des statuts des textes Coran ou sunna !

Certains trouveront cette subdivision de l'innovation un peu complexe, ne la comprendront pas et donc, ils ne comprennent p as pourquoi ce " *khourouj* " est une innovation. Si c'est le cas, ce qu'il est obligatoire de faire c'est d'appliquer l'ordre d'ALLAH ﷻ : ﴾ ***Demandez aux gens du rappel si vous ne savez pas*** ﴿ [s.21 v.7] Et les gens du rappel sont les savants !

L'imam Ibn Kathîr a dit : " *ALLAH ﷻ a dit : ﴾* ***demandez aux gens du rappel si vous ne savez pas*** *﴿ c'est-à-dire : demandez aux gens de science* "[1].

Donc, si quelqu'un ne comprend pas les différentes catégories d'innovation qui ont été citées précédemment et, de fait, ne comprend toujours pas pourquoi le " *khourouj* " est une innovation, il se doit de demander aux savants… Le bureau permanent pour la fatwa d'Arabie saoudite fut questionné au sujet de certains actes de la secte *tabligh* :

- Que deux personnes ou plus se réunissent dans une mosquée afin de se rappeler les dix dernières sourates du coran et ceci d'une manière constante et continue.
- De faire *i'tikâf* le jeudi, et ceci de manière constante et continue.
- De déterminer un nombre de jour précis pour le " *khourouj* " [à savoir] : trois jours par mois, quarante jours dans l'année, quatre mois dans la vie.
- De faire *du'a* (= invocation) en groupe de manière continue après chaque *bayân* (= rappel).

La réponse : " *Les actes de cette secte que tu as cité sont tous des innovations. Il n'est donc pas autorisé de s'allier à eux jusqu'à ce qu'ils se conforment à la voie du Coran et de la sunna et qu'ils délaissent les innovations [que ce soit] dans leurs paroles, leurs actes ou leur croyance*". (cf. recueil de *fatawas* du comité permanent pour la *fatwa* v.2 p. 45 en date du 18 / 3 / 1416 h. fatwa n° 17776) [2]

Certains peuvent se demander : si le *khourouj* est une innovation, comment se fait-il qu'il a été la cause de la guidée de nombreuses personnes ?

La réponse : le fait qu'il soit la cause ne le justifie en rien ! Car ceci est semblable au hadith du prophète ﷺ : " *certes ALLAH raffermira cette religion par un homme pervers* "[3]

Est-ce que le fait que cet homme soit (la cause), cela justifie-t-il sa perversité ? Evidemment que non ! De même, le fait que le *kourouj* soit (la cause), cela ne le justifie en rien !

---

[1] cf. " *tafssir ibn kathîr* ".
[2] Fatwa signée par ibn Bâz ; 'abd al 'Aziz Al as-sheikh ; Sâleh al Fawzân et Bakr Abou Zaïd. Le Sheikh al Albâni aussi a jugé ce " *khourouj* " innovation (cf. chapitre 8.a) ; Sheikh Sâleh al Fawzân dans une autre fatwa (cf. p. 44). Et même ceux dont les *tablighs* pensent qu'ils les soutiennent comme Sâleh al Mounajjed l'a jugé " innovation" (cf. chapitre 9.c) !
[3] Rapporté par al Bukhâri (3062) et Muslim (111).

6 / Qu'est-ce qui est *sunna* dans le vêtement ?

a. Les différents types de sunna.

Définition de la sunna : c'est ce qui a été attribué au prophète ﷺ que ce soit une parole, un acte ou une approbation.

Il existe donc différents types de sunna :

- Les paroles du prophète ﷺ (*as-sunna al qawliyya*)
- Les actes du prophète ﷺ (*as-sunna al fi'liyya*)
- Les approbations du prophète ﷺ (*as-sunna at-taqririyya*)

Les vêtements que le prophète ﷺ portait, sont de l'ordre de la *sunna fi'liyya*. C'est-à-dire c'est une chose que le prophète ﷺ a fait, et les actes du prophète ﷺ (*as-sunna al fi'liyya*), sont aussi de différents types :

- Ce que le prophète ﷺ a fait en tant qu'adoration (*al 'ibâdat*). Ex : prier la nuit.
- Ce que le prophète ﷺ a fait en tant que coutume (*al 'âdat*). Ex : les vêtements.
- Ce que le prophète ﷺ a fait en tant qu'humain (*al jibilla*). Ex : se gratter.

Quant au premier type : l'adoration (*al 'ibâdat*) : c'est recommandé (*moustahab*) de le faire[1].

Quant au deuxième et troisième type : ce qu'il ﷺ a fait en tant que coutume (*al 'âdat*) et en tant qu'humain (*al jibilla*) : c'est simplement autorisé de le faire tant qu'il ne s'y oppose pas un interdit.

Ce qui prouve que le prophète ﷺ faisait des choses qui - en soit - n'étaient pas de l'ordre de l'adoration c'est la parole d'ALLAH ﷻ : ﴾ ***dis je ne suis qu'un humain comme vous il m'est révélé que votre divinité est une seule divinité ...*** ﴿ [s.18 v.110]

La première partie de ce verset : ﴾ ***dis je ne suis qu'un humain comme vous*** ﴿ suppose que le prophète ﷺ a des actes qui sont comme ceux des autres humains.

Où se trouve la différence entre nous et le prophète ﷺ ? Dans la seconde partie du verset : ﴾ ***il m'est révélé*** ﴿ c'est-à-dire dans ce qu'il ﷺ a fait parce que cela lui a été révélé ou, en d'autres termes, ce qu'il a fait en tant qu' (adoration).

Les vêtements que portaient le prophète ﷺ ne sont pas de l'ordre de l'adoration mais de l'ordre de la coutume. Ceci est prouvé par de nombreuses paroles de nos pieux prédécesseurs :

[1] Cela peut devenir obligatoire dans certains cas. Les détails de cette question se trouvent dans les ouvrages de : *oussoul al fiqh*.

A titre d'exemple : Selon 'Adyyi ibn al-fadl : Ayyoub m'a dit :" prends-toi des sandales comme celles du prophète ﷺ " je l'ai donc fait ! Il les porta quelques jours puis les a délaissé, je l'ai donc questionné à ce sujet il répondit : " les gens ne les mettent plus ! "[1].

b. Qu'est-ce qui est *sunna* dans le vêtement ?

Ce qui est donc sunna dans le vêtement c'est deux choses :

- La première : éviter " *ac-chohra* ", ce qui consiste à porter un vêtement par lequel on se fait remarquer, par lequel on se distingue. Le prophète ﷺ a dit : " *celui qui porte un vêtement de chohra dans ce bas monde, ALLAH lui fera porter un vêtement d'humilité le jour du jugement* "[2].

Cela consiste donc à se conformer aux mœurs et coutumes qui sont propres aux musulmans du lieu dans lequel on se trouve, tant qu'elles ne contredisent aucune prescription islamique. Il est important de préciser qu'il s'agit seulement des mœurs et coutumes des musulmans à cause du deuxième point…

- La deuxième : se distinguer des mécréants. Car le prophète ﷺ a dit : " *celui qui ressemble à un peuple est des leurs* "[3].

Car certains, iblis le maudit leur a révélé que même si on se trouve dans un pays non musulman, il fallait se faire à leurs coutumes, et ne pas se distinguer d'eux !

En résumé, la " *sunna* " dans le vêtement c'est de porter les vêtements des musulmans du pays dans lequel on se trouve. Et cela, évidemment, varie d'un pays à un autre.

Car, d'une manière générale, ce que recherchait le prophète ﷺ, en s'habillant, était de ne pas attirer le regard des gens, de ne pas être différent des musulmans de son entourage, et de se distinguer des non musulmans.

Selon Abou Horayra et Abou Zarr ؓ : " Quand le prophète ﷺ s'assoyait entre ses compagnons, et que venait un étranger il [=l'étranger] n'arrivait pas à faire la différence entre eux "[4].

Si quelqu'un, comme certains de nos frères *tablighs*, porte le turban[5] (*'imâma*), là où ce n'est pas une coutume, aura-t-il suivi la sunna du prophète ﷺ ?!

La réponse : non, car il se sera distingué des musulmans de son entourage et aura attiré le regard des gens et, par conséquent, sera tombé dans ce que le prophète ﷺ a interdit, à savoir : *ac-chohra*…[6]

---

[1] Rapporté par ibn abî ad-dunia dans *" at-tawâdo' wa al khomoul*" n° 62.
[2] Rapporté par Abou Dâoud (4029) et ibn Mâjah (3606) jugé " *hassan* " par al Albâni.
[3] Rapporté par Abou Dâoud (4031) authentifié par al Albâni. Voir aussi " *irwa al ghalîl* " (1269).
[4] Rapporté par an-Nassaï (4991) authentifié par al Albâni.
[5] Quant aux hadiths qui prouvent les mérites du turban… ils sont (faibles) !
[6] Cela est aussi valable pour tout autre vêtement (ex : le vêtement saoudien ; celui de certains *takfiris* !! etc…)

Et ceci est semblable à ce qui est arrivé à un homme du nom de Zoubeïd al-Yâmy. Cet homme portait un *bornos*[1] . On entendit Ibrâhim an-Nakha'i le lui reprocher, on lui dit donc : [mais] les gens le portaient ?! Il répondit : *ne te presses pas ! Car les gens qui le portaient ont péri ! Aujourd'hui, si quelqu'un le porte il se fera remarqué !* "[2].

c. Le bâton est-il une sunna ?

Certains de nos frères *tablighs*, marchent avec un bâton pensant que c'est une sunna. ALLAH ﷻ est plus Savant, cela provient du hadith : *" le bâton est la marque du croyant et la sunna des prophètes … "* sauf que c'est un hadith (inventé) comme l'a dit le Sheikh al-Albâni dans " *as-silsila ad-da'ïfa* " (535).

Certes, le prophète ﷺ avait un bâton appelé " *mihjan* "[3] mais ce n'était pas une (adoration), ce n'est donc pas une *sunna* ! Et comment peuvent-ils affirmer que c'est une *sunna* alors qu'ALLAH ﷻ dit :

﴾ Et qu'est-ce que cette [chose] dans ta main droite, ô Moussa ? " Il dit: " c'est mon bâton sur lequel je m'appuie, qui me sert à effeuiller [les arbres] pour mes moutons et j'en fais d'autres usages ﴿ [s.20 v.17-18].

Dans ce verset, il y a une preuve que le bâton ne sert que pour des utilités mondaines, ce n'est donc pas une *sunna*.

On questionna le Sheikh Muhammad ibn Sâleh al 'Uthaïmin :

Question : a-t-il été rapporté un hadith qui prouve que le prophète ﷺ s'appuyait sur un bâton ?

La réponse : " *il a été rapporté un hadith sur le mérite du bâton, mais c'est un hadith faible. Ce qui est juste : c'est qu'avoir un bâton n'est pas une sunna. Mais s'il [=le musulman] se trouve à un endroit dans lequel il en aurait besoin alors c'est une sunna, afin de repousser le danger. Comme s'il se trouve dans une terre où il y a beaucoup de chiens féroces, [qui peuvent] agresser un homme, ou s'il craint un autre homme et a donc prit un bâton… ici, nous disons : qu'il [=le bâton] est recommandé afin de se défendre, mais sans raison, ce n'est pas recommandé.* " Fin de citation[4]

---

[1] Vêtement long en coton qui se met sur la tête, le portaient les gens connus pour l'adoration au début de l'islam. Cf. *"an-nihâyya"* d'ibn al Athïr.
[2] Rapporté par Ibn abi Shaïba dans " *al-moçannaf* "(6 / 81).
[3] Comme dans " *sahih muslim* " (1272).
[4] Cf. " *liqaâ al bâb al maftouh* " n° 55

7 / Entre le droit des savants et la propagation des hadiths faibles[1].

Omar ibn abd el-'Aziz disait : " Si tu en es capable, soit savant, si tu ne peux pas soit étudiant, si tu ne peux pas aimes- les, si tu ne peux pas ne les détestes pas"[2].

Il est notoire que nos frères *tablighs* propagent des hadiths, et même des " histoires ", faibles voire inventés[3] ! Même certains prédicateurs qui les approuvent, d'une façon générale, ont remarqué cela[4] ! Ils ne se soucient donc pas de l'authenticité de ce qu'ils transmettent !

Alors que le prophète ﷺ a dit : " *il suffit à une personne pour mentir, de rapporter tout ce qu'elle entend* " [5].

L'imam Mâlik disait : "*sache qu'un homme qui raconte tout ce qu'il entend ne sera jamais serein, et il ne sera jamais un guide (imam) tant qu'il transmet tout ce qu'il entend*"[6].

Si quelqu'un transmet tout hadith, dont le sens est correct, sous prétexte que c'est une belle parole… il est important qu'il prenne connaissance de cette parole de savants :

" *Toutes les paroles du prophète ﷺ sont belles mais toute belle parole n'est pas [forcément] au prophète ﷺ* "

كل ما قاله رسول الله ﷺ جميل و ليس كل جميل قاله رسول الله ﷺ

Et il ﷺ a dit : " *un mensonge à mon encontre n'est pas comme un mensonge sur une personne, celui qui ment délibérément à mon encontre qu'il prépare sa place en enfer*"[7].

Et il ﷺ n'a pas fait de distinction entre les hadiths dont le sens est correct et ceux dont le sens est incorrect ! Il faut donc prendre le soin de vérifier l'authenticité des hadiths que l'on transmet !

Comment savoir si un hadith est authentique ou faible ? Il faut s'en remettre aux savants qui se sont spécialisés dans cette matière, car c'est leur droit sur nous !

Selon 'Ubâdat ibn as-Sâmet, le prophète ﷺ a dit : " *n'est pas des nôtres, celui qui ne respecte pas nos vieux, celui qui ne fait pas miséricorde à nos jeunes et celui qui ne reconnaît pas le droit de nos savants*"[8]

---

[1] Le hadith dit (faible) chez les savants comprend aussi le hadith (inventé), (très faible) etc…c'est-à-dire tous hadith qui doit-être rejeté. Cf. " *al bâreth al hathîth* " (1 / 142) du Sheikh Ahmad Shâker.
[2] Cf. " *jâmi' bayan al'ilm wa fadlihi* " de ibn 'abd al-Barr n° 143
[3] Leur livre intitulé " *hayat as-sahâba* " en est un parfait exemple !!
[4] Comme Muhammad Hassân (cf. chapitre 9.b.) et Muhammad ibn Sâleh al Munajjid (cf. chapitre 9.c)
[5] Rapporté par Muslim (5)
[6] Cf. introduction de " *sahih muslim* ".
[7] Rapporté par al Bukhâri (107) et Muslim (3).
[8] Rapporté par al Hâkem dans " *al moustadrak* " (1 / 211) et par al Ishbili dans " *al ahkâm al koubra* " (1 / 316) et par at-Tahâoui dans " *sharh moshkel al athâr* " (3 / 365) authentifié par al Albâni dans " *sahih al jâme' as-saghir* " (9574).

8 / Le « véritable » avis des savants quant aux *tablighs*.

a. L'éminent savant qui a revivifié l'islam[1] : Muhammad Nâsr ad-din al Albâni.

Il fut questionné à leur sujet, il répondit :

" *Nous ne te conseillons pas de sortir avec eux, car eux premièrement : ils n'ont aucun savoir de l'islam, ni l'islam " du suivi "[2], encore moins l'islam salafi[3].*

Eux, donnent de l'importance à ce khourouj en nombre, alors que leur nombre ne vaut pas un savant ! C'est pour cela que nous leur conseillons, comme nous te conseillons, de rester dans les mosquées et d'assister aux assises de rappel, qui sont les assises de science, par le biais du Livre d'ALLAH ﷻ et de la sunna du messager d'ALLAH ﷺ.

Ça, c'est ce qui est obligatoire, quant au khourouj des tablighs, c'est un moyen contemporain qu'utilise ce groupe que j'appelle : " soufisme contemporain " ! C'est-à-dire : c'est un groupe qui a hérité d'une partie des voies soufies ! Sauf qu'ils ont essayé de changer certains de leurs aspects et certaines de leurs caractéristiques… Et cette organisation qu'ils appellent " khourouj fi sabil ALLAH "… ce khourouj n'est pas fi sabil ALLAH, mais fait parti des innovations comme tu l'as entendu ! Car les musulmans ont vécus quatorze siècles, sans qu'il n'y est dans une seule génération, en particulier les trois premières générations, un groupe qui sort pour la da'wa alors qu'il a besoin de da'wa ! Bien au contraire, le messager ﷺ envoyait celui des compagnons qui était savant comme : Mu'âz ibn Jabal, 'Ali ibn abi Tâlib, Abou Moussa al Ash'ari, Dehia al Kalbi et leurs semblables ﷽… il ﷺ envoyait les savants.

Quant au fait que dix ou vingt personnes sortent, comme le font les tablighs, ceci fait parti, sans aucun doute, des hérésies. Et tu as sûrement entendu la parole du messager ﷺ : " prenez garde aux hérésies, car toute hérésie est égarement… "[4] et dans l'autre hadith : " tout égarement est en enfer "[5]…". Fin de citation[6].

---

[1] Le Sheikh 'Abd al 'Aziz ibn Bâz a dit : " *A mon avis, le Sheikh Muhammd Nâsr ad-din al Albâni est le réformateur de ce siècle et ALLAH est plus savant* ".

[2] C'est-à-dire : se conformer à la vision d'un savant ou d'une école de jurisprudence.

[3] C'est-à-dire : l'islam comme l'était à l'époque du prophète ﷺ, de ses compagnons ﷽ et des *tabighines*. Pour plus de détails sur ce vocabulaire, lire la conclusion.

[4] Rapporté par Muslim (867)

[5] Rapporté par an-Nassaï (1578) authentifié par al Albâni.

[6] Quant à ce qui s'est propagé il y a quelques temps de cela, que le Sheikh al Albâni est revenu sur sa position, au sujet des tablighs, et ceci juste avant sa mort… ce n'est qu'un mensonge !!

b. Son éminence le Sheikh Muhammad ibn Ibrâhîm al Sheikh.

Son éminence le Sheikh Muhammad ibn Ibrâhîm al Sheikh a dit au sujet des *tablighs* :

" *Et j'informe votre majesté qu'il n'y a aucun bien dans ce groupe. Car c'est un groupe d'innovation et d'égarement. En lisant leurs ouvrages, nous avons trouvé qu'ils contenaient de l'égarement, de l'innovation et un appel à l'adoration des tombes et au polythéisme, choses sur lesquelles il ne convient pas de rester silencieux. C'est pour ça, que nous répliquerons, in sha ALLAH, [par] ce qui exposera leur égarement et repoussera sa vanité. Et nous demandons à ALLAH de donner victoire à Sa religion et d'élever Sa parole. Wa assalam 'aleïkom wa rahmat ALLAH* ". Fin de citation. (cf. " *recueil de fatawas de Muhammad ibn Ibrâhim* " v.1 p.268).

c. Son éminence le Sheikh Abd el-'Aziz ibn Bâz.

- **Son dernier avis !**

Son éminence le Sheikh Abd al-'Aziz ibn Bâz fut questionné :

- Question : Quant au « groupe des *tablighs* », nous demandons à ALLAH ﷻ de tous les guider et de les orienter vers la vérité…il y a une feuille de votre éminence dans laquelle il est écrit : « *ils font triompher les frères…etc* » est-ce que c'était à un moment antérieur ?
- Réponse du Sheikh : " *tu trouveras une de nos paroles dans le magazine « majala t ad-da'wa », elle est correcte, nous l'avons détaillée et une [autre] résumée dans « majala t ad-da'wa » éditée récemment* ".
- Le questionneur : ils ont changé la date de la feuille. Ils l'ont daté au 5 / 7 / 1414 h.
- Le Sheikh : " *Quelle est-elle cette feuille ?* ".
- Le questionneur : [c'est] une lettre d'un prédicateur, ou d'un de ceux qui sortent avec ce groupe, [dans laquelle] il vous questionne : « *est-il permis de sortir ?* » et sur votre avis au sujet de ce groupe. Vous y avez répondu : *« il y a du bien chez eux, il n'y a pas de mal à partir avec eux… »*. En bref, ce groupe a falsifié la date et l'a mis au 5 / 7 / 1414 h. et a commencé à la propager dans les quartiers et chez les jeunes. Cela leur a plu, ils sortent avec eux, même les femmes, prenant pour argument que le Sheikh l'a autorisé le septième mois de l'an 1414 h. ?
- Le Sheikh : " *Prenez celle qui est dans le magazine, [elle est] résumée est profitable. [Elle] a été éditée il y a quatre ou cinq jours* ".
- Le questionneur : Ceci est grand ! est-ce vrai Sheikh ?
- Le Sheikh : " *Nous avons à leur sujet une seule parole, selon ce qui nous est parvenu à leur sujet. Il y avait avec eux notre frère Youssouf Al-Malâhï, [et aussi] Isma'îl ibn 'Atïq, Sa'd Al-Houçaïn. Puis Sa'd Al-Houçaïn a changé [de position], il a donc écrit à leur sujet autre que ça. Les informations à leur sujet se sont donc variées…mais ce qui est resté certain : c'est qu'ils ont de l'ignorance au niveau de la croyance (*

'aquida) car c'est ce que nous ont transmis les gens de confiance [dont] le Sheikh Sa'd Al-Houçaïn à cause de ce qu'il a écrit récemment. Il a écrit à leur sujet, de même que le Sheikh Hommoud At-Touaïjry. Nous disons [donc] que celui qui sort avec eux : si son objectif est bon et qu'il est des gens de science, il les oriente et leur enseigne, il les guide vers le bien…afin qu'ALLAH les guide, [car] ils ont de la volonté, du courage, ils ont de la patience…ceci est bien, sinon il ne sort pas avec eux! ".

- Le questionneur : mais les « gens du commun » ne sortent pas ?
- Le Sheikh : " *les « gens du commun », non ! car ils sont ignorants, les « gens du commun » ne sortent pas ! ceux qui sortent avec eux, sont les gens de science connus. Il est possible que ceux « du commun » profitent de la constance dans la prière et des comportements islamiques apparents desquels il n'y a aucun problème. Il est possible qu'ils profitent de ces choses là, [car] il se peut qu'il boit [de l'alcool]… qu'il entende d'eux au sujet de la prière ou autre. Mais ils ont de l'ignorance dans la croyance ('aquida), et en général, ils n'abordent pas la croyance selon ce qui nous est parvenu à leur sujet, ni n'abordent, dans leurs assises, la prière, le rappel, l'étude de la science etc…ils [survolent], et n'ont pas d'intérêt pour la croyance ('aquida),. J'ai rencontré leur chef In'âm al-Haqq à La Mecque, je l'ai conseillé et je lui ai fait comprendre qu'il est obligatoire de donner de l'intérêt à la croyance et de délaisser leur livre, quel est le nom de ce livre…? ".*
- Le questionneur : " *tablighi nissâb* "
- Le Sheikh : " *Oui c'est ça…nous lui avons dit de le délaisser. Il a dit : " nous utilisons "ryad as-sâlehin" …". Je lui ai dit : il faut un autre livre qui éclaircit la croyance ('aquida) afin que les gens pensent [aussi] du bien de vous. Prenez, par exemple, le livre " fath al-majid " ou par exemple les livres de Sheikh al-islam ibn Taymiyya [comme] " al-qâ'ida al-jalîla " afin que les gens sachent que vous êtes passé d'un [état] à un autre… il s'est engagé par ALLAH ﷻ, il a dit : " je le ferai, nous ferons des efforts …". Je lui ai [aussi] dit de délaisser l'allégeance (al bay'a), [car] l'allégeance n'est pas [comme] ils le font, et [de délaisser] la croyance naqshabandite, délaissez tout ça, ne faite allégeance à personne ! Prêchez à la croyance de " Ahl as-sunna wa al-jamâ'a" sur la voie des pieux prédécesseurs. Vous avez les livres de Sheikh al-islam ibn Taymiyya et de Ibn al Qayyem, [livres qui suffisent] et prenez les livres des savants de la da'wa. Et, par ALLAH, il a [accepté] et a promis sauf que je ne sais rien de lui [à l'heure actuelle] est-il vivant ou pas ? ".*
- Le questionneur : il est vivant ?
- Le Sheikh : " *Par ALLAH je ne sais pas, il ne m'est rien parvenu…qu'ALLAH le guide et les guide et les éclaire et leur envoie les prêcheurs de la guidée* ". Fin de citation. (cf. " *at-tahzir min jamâ'a at-tabligh* " éditions minhaj as-sunna. Ryad)

- **Est-il permis de sortir avec eux ?**

Il fut aussi questionné à leur sujet – qu'ALLAH ﷻ Lui fasse miséricorde – il répondit :

" *la secte des tablighs n'a pas de clairvoyance dans les questions du dogme ('aquida), il n'est donc autorisé de sortir avec eux sauf celui qui a de la science et de la clairvoyance sur la croyance authentique (al-'aquida as-sahiha), celle de ahl as-sunna wa al-jamâ'a, afin qu'il les oriente et les conseille et qu'ils s'entraident dans le bien, car ils sont motivés dans leurs actes, mais ils ont besoin davantage de savoir et d'être éclairés par les savants du tawhid et de la sunna* ..." Fin de citation. (cf." *recueil de fatawas* " v.8 p.331)

- **Le groupe des tablighs fait partie des 72 sectes égarées !**

Le Sheikh 'Abd al 'Aziz ibn Bâz a aussi été questionné :

Question : Le hadith du prophète ﷺ au sujet de la division de la communauté : " *ma communauté se divisera en soixante treize sectes toutes en enfer sauf une* "[1]. Est-ce que le groupe des tablighs, vu ce qu'il a de polythéisme et d'innovation, et le groupe des frères musulmans, vu leur sectarisme et leur rébellion contre les dirigeants, ni n'écoutent ni obéissent. Est-ce que ces deux sectes y entrent [=dans le hadith] ... ?

La réponse : " *elles entrent dans les soixante douze sectes ! Celui qui contredit la croyance de ahl as-sunna entre dans les soixante douze sectes. Ce qui est voulu par " ma communauté " c'est : la communauté qui a répondu à l'appel, c'est-à-dire : ils ont répondu à son appel ﷺ et ont montré qu'ils le suivaient. Soixante treize sectes, la sauvée, la sereine, est celle qui l'a suivi et s'est maintenue sur sa religion, et soixante douze sectes, il s'y trouve le mécréant, le pervers et l'innovateur... [différentes] catégories* ".

Le questionneur dit : " c'est-à-dire que ces deux sectes font partie des soixante douze ? "

La réponse : " *Oui ! [elles font] partie des soixante douze* [2], *[avec] les mourjis et d'autres. Les mourjis, les khawârijs. Certaines personnes de science voient que les khawârijs sont koffars hors [de l'islam], mais au nombre des soixante douze* " Fin de citation. (cf. audio " *al qawl al baligh fi zamm jamâ'at at-tabligh* " fatwa émise à Taïf (Arabie saoudite) deux ans avant sa mort)

---

[1] Rapporté par Abou Dâoud (4596) at-Tirmidhi (2640) ibn Mâjah (3991) authentifié par al Albâni ; et cf. " *as-silsila as-sahiha* " (203).

[2] Remarque : ce jugement est porté sur la (voie) non sur l'ensemble de leurs adeptes ! Quant aux adeptes, cela diffère d'un adepte à l'autre. Cf. audio n° 666 " *silsilat al houda wa an-nour* " du Sheikh al Albani.

d. Son éminence le Sheikh Muhammad ibn Saleh al-'Uthaïmin.

Son éminence le Sheikh Muhammad ibn Saleh al-'Uthaïmin fut questionné : Le prêche du groupe *tabligh* repose sur ce qu'ils appellent " *les six sifâts* ", [ils disent] qu'elles sont les caractéristiques des compagnons. Est-ce que ces caractéristiques là ont leur origine du Coran et de la sunna ? Et quel est votre avis sur ces caractéristiques ?

La réponse : " *les " six sifât " auxquelles appellent nos frères du groupe tabligh, il n'y a aucun doute que ce sont de bonnes caractéristiques, mais ce n'est pas dans ces caractéristiques que se concentrent les caractéristiques du prêcheur à ALLAH ﷻ et de [ceux qui sont visés par le] prêche, ils ont délaissé de grandes caractéristiques [qui sont] plus grandes que les caractéristiques auxquelles ils appellent, ou plus grandes qu'une partie de leurs caractéristiques, mais cela provient de leur réflexion. C'est pour cela que nous avons écrit à certaines personnes que leur prêche est incomplet, et qu'il est obligatoire qu'ils focalisent leur prêche sur ce que le prophète ﷺ en a fait notre religion. A savoir ce qui est cité dans le hadith de 'Omar ibn al-Khattâb ؓ dans lequel il dit : " alors que nous étions assis avec le prophète ﷺ, est entré un homme dont les vêtements étaient très blancs, les cheveux très noirs, il ne laissait pas apparaître les traces du voyage, aucun de nous ne le connaissait. Il s'est assis auprès du prophète ﷺ, il joignit ses genoux aux siens, mit ses deux mains sur ses cuisses puis dit : Ô Muhammad ! Informe-moi sur l'islam. il ﷺ dit : " l'islam [c'est] attester qu'il n'y a de divinité sauf ALLAH et que Muhammad [est] son serviteur et son messager, accomplir la prière, donner la zakât, jeûner ramadan et faire le pèlerinage si tu en as la capacité "il dit : " tu as dis vrai ! " puis il dit : informe-moi sur la foi. Il ﷺ dit :" c'est que tu crois en ALLAH, ses anges, ses livres, ses messagers, au jour du jugement, et au destin bon ou mauvais " il dit : tu as dis vrai. Puis il dit : informe-moi sur al-ihssân (=l'excellence) il ﷺ dit : " c'est que tu adores ALLAH comme si tu le voyais, et si tu ne le vois pas Lui te voit ". Puis à la fin du hadith, le prophète ﷺ dit : " c'était Jibril, il vous est venu afin de vous enseigner votre religion"[1]. Donc, si nos frères tablighs focalisaient leur prêche sur ces fondement que le prophète ﷺ a nommé religion, ce serait mieux et plus fort. [Quant] aux " six sifât " auxquelles ils appellent, sans aucun doute il s'y trouve un grand manque, il leur est [donc] obligatoire de les compléter avec ce qui se trouve dans la shari'a ".* Fin de citation. (cf. " *as-sahwa al-islamiyya dawouabit wa tawjihat* " p. 163 du Sheikh al-'Uthaïmin édition dar al-majd Ryad)

---
[1] Rapporté par Muslim (8).

e. Son éminence le Sheikh Hammâd al Ansâri.

Son éminence le Sheikh Hammâd al Ansâri a dit : " *Ceux de ce groupe ne veulent pas la science, ni ne la recherchent. Et par cette voie, ils font plus de mal que de bien. Le groupe des tablighs, je le connais très bien. Dans la croyance, ils sont " maturidi "* [1], *et dans le mazhab (=école de jurisprudence) ils sont " hanafites " fanatiques* ". Fin de citation. (cf " *al majmou' fi tarjamat Hammâd al Ansâri* " v.2 p.587)

f. Son éminence le Sheikh Abd er-Razzâq 'Afifi.

Son éminence le Sheikh Abd er-Razzâq 'Afifi fut questionné : au sujet du *khourouj* des *tablighs* dans le but de rappeler aux gens la grandeur d'ALLAH ﷻ ?

La réponse : " *En réalité ils sont innovateurs et déviants, [ils sont] sur des voies " qâderiyyia "*[2]*. Leur khourouj n'est pas " fi sabil ALLAH " mais " fi sabil Elias " [qui est] leur Sheikh au Bengladesh. Quant à sortir dans le but de la da'wa à l'islam c'est un " jihad fi sabil ALLAH " mais ce n'est pas [leur] khourouj. Je connais la secte tabligh depuis longtemps, ils sont innovateurs où qu'ils se trouvent, en Egypte, en Israël, en Amérique, en Arabie saoudite, ils sont tous liés à leur Sheikh Elias* ". (cf. " *fatawas abd er-Razzâq 'Afifi* " n° 83).

g. Son éminence Le Sheikh Sâleh al-Louhaïdân.

Il a été questionné à leur sujet dans une émission le vendredi 3 rabi' al akhar 1431 h. (= 19 mars 2010)

Il a répondu : " *Quant au groupe tabligh, même pendant que notre Sheikh était vivant – qu'ALLAH Lui fasse miséricorde – j'avais insisté auprès de lui [sur le fait] qu'il ne fallait pas soutenir la voie de ce groupe. Et à l'époque du roi Saoud, une lettre est parvenue [venant] d'un nombre important [de personnes]. Elle était signée de l'Inde et du Pakistan. Demandant des constructions sur des tombes. Il y avait avec eux une partie du groupe tabligh, certains que je connais personnellement [faisant partie] de ce groupe. Je l'ai donc lue à notre Sheikh – qu'ALLAH lui fasse miséricorde – (=Sheikh Muhammad ibn Ibrâhim), car le roi Saoud était très attaché aux avis du Sheikh Muhammad… Il a écrit un livre " shifa as-soudour fi tahrim al binaâ 'ala al qoubour " […] Quant au Sheikh ibn Bâz, lui pensait du bien d'eux. Moi, je connais cette secte depuis l'an 1374 h.*[3]*. J'étais dans l'une de leurs assemblées à la Mecque à 'Utaybiyya. Leur chef à cette époque était Sa'eed al Hindi, qui est décédé – qu'ALLAH lui fasse misricorde - … Quant à leurs écrits, ce sont des écrits*

---

[1] La croyance maturidite est très proche de la croyance ash'arite ! Il ne faut donc pas comprendre que les savants se contredisent car parfois ils disent d'eux qu'ils sont maturidis et parfois ils disent qu'ils sont ash'arite.
[2] Voies soufies !
[3] C'est-à-dire depuis 57 ans !!

*qui n'ont aucun fondement dans la shari'a…puis ils se maintiennent à une voie [alors] qu'il n'est pas autorisé à une personne de se maintenir à une voie sauf si le prophète ﷺ a ordonné de s'y maintenir. Ils ont donc une voie, une organisation, des " jours " etc… Je ne conseille donc pas d'aller avec eux, ni [même] que cela leur soit autorisé. Eux sont présents ici en [arabie saoudite]… Avant, ils avaient une permission, ils avaient un centre à Riyad à la mosquée " Sakirina "…Puis ils ont été interdits. Moi, je crois qu'elle [=cette secte] fait partie des sectes dont les fondements ne sont pas en accord avec la sunna du prophète ﷺ. Mais, je ne vois pas qu'il faut agir avec eux par brutalité et sévérité, mais il faut leur faire comprendre, et exiger d'eux qu'ils explicitent si ce qu'ils disent, ils l'ont repris du prophète d'ALLAH ﷺ, des hadiths authentiques ? Mais cela n'existe pas ! Sinon, qu'ils se contentent de la voie des compagnons de Muhammad ﷺ et des tabighines et ceux qui ont suivis les tabighines [qui sont] ceux dont le prophète ﷺ a attesté qu'ils sont les meilleurs siècles… "*Fin de citation. (je n'ai cité que la principale partie de sa fatwa)

h. Son éminence Le moufti 'Abd Al 'Aziz Al As-Sheikh.

Il a été questionné au sujet des tablighs et des ikhwâns et il a répondu – pour le cas des tablighs – :

" *Et nos frères tablighs, qu'ALLAH ﷻ nous accorde ainsi qu'à eux la réussite, ce sont des gens qui ont adoptés une voie [qui est] la voie des soufis dans beaucoup de leurs actes ; eux donnent de l'importance aux invocations du matin et du soir, aux invocations du sommeil et du réveil, aux invocations [à dire quand on] mange et [quand on] boit etc … Mais eux, malheureusement, ils n'enseignent pas celui qui est en leur compagnie, et on ne peut tirer de leur compagnie ni science ni savoir ; s'ils voient [quelqu'un] faire une erreur, ils ne condamnent pas ; et disent : " le bon exemple est notre méthode pour la da'wa " ; si quelqu'un de science, de savoir et de mérite se trouve en leur compagnie, ils ne l' agréeront pas et ne resteront pas en sa compagnie, mais mettront en garde contre lui. Puis s'ils [sortent] et restent dans leurs voyages trois jours, quarante jours ou [quatre] mois … après leur retour, aucun d'entre eux n'aura changé, mais ils restent tels qu'ils sont … Car leurs pensées c'est : de s'éterniser sur la terre , peu de science, faiblesse de la compréhension dans la religion d'ALLAH ﷻ, attitudes soufies, aucun lien avec la science utile et les bonnes actions … En réalité, c'est ça que nous leur reprochons et nous [leur] disons : " tenez compagnie aux savants, ils vous enseigneront et vous apprendront la science légiférée prouvée par le Livre d'ALLAH ﷻ et par la sunna du prophète ﷺ. Quant au fait qu'ils se contentent du livre " hayât as-sahâba " ou " riyâd as-sâlehin "… Quant à " riyâd as-sâlehin " c'est un bien si vous le mettez en application. Quant à " hayât as-sahâba ", il s'y trouve des choses acceptables et, possibles, des choses rejetables. Puis ils s'en remettent à des références, ALLAH est plus savant au sujet de ces références… De toute façon, en général, les références qui sont hors de la péninsule arabique, loin des pays arabes… nous craignons qu'elles soient des références nationalistes. Car ils invitent leurs adeptes, après une période, à faire l'allégeance à une quelconque personne qui se trouve dans certains pays, hors des pays musulmans, ils sont liés aux allégeances, à des gens bien particuliers. Donc [leur] référence est confuse ou dis : " leur référence n'est pas légiférée ". C'est pour cela que nous ne*

recommandons pas de rester en leur compagnie, sauf en prenant garde ! [Ceci] pour celui qui veut leur enseigner et [leur être] utile … ". Fin de citation. (avec quelques brèves modifications car c'est une fatwa orale)

Quant à la fatwa de laquelle certains de nos frères tablighs se servent afin de faire croire aux gens que le moufti de l'Arabie saoudite les approuve… Dans cette fatwa, le moufti ne les a pas approuvé (!) mais s'est contenté de rappeler le comportement à adopter envers autrui et quelle est la meilleur façon de régler les divergences. Observons-la … Son éminence le moufti 'Abd al 'Aziz Al as-Sheikh a dit :

" *… j'adresse mon discours à tous … Nous sommes tous frères en ALLAH ﷻ, nous croyons qu'ALLAH est notre seigneur, que l'islam est notre religion et que Muhammad ﷺ est [un] prophète et [un] messager. Il est obligatoire que les divergences que j'ai avec mes frères doivent être arrangées avec sagesse, clairvoyance, en recherchant le bien, en s'écartant de la notoriété…[non de rechercher] les défauts [des gens] ni de mentir.*

Si je trouve une erreur chez mon frère, [je dois] l'appeler, espérant qu'ALLAH ﷻ fasse de mon appel un bien. Puis je débats avec lui sur ses erreurs…soit elles sont véritablement erreurs, soit j'ai mal compris, soit le débat est entre des frères qui divergent sur la voie du Coran et de la sunna [dans ce cas] ﴿ ***si vous divergez dans une chose alors remettez la à ALLAH et au messager si vous croyez en ALLAH et au jour dernier ceci est mieux et est une meilleure interprétation*** ﴾ [s.4 v.59] … " Fin de citation. (je n'ai cité que la principale partie de sa réponse)

i. Son éminence le Sheikh Sâleh al-Fawzân.

Son éminence le Sheikh Saleh al-Fawzân fut questionné : La secte des *tablighs*, qui est-elle ? Et quelle est la voie sur laquelle ils cheminent ? est-il permis de s'approprier à [cette secte] et de sortir avec ses adeptes – comme ils le disent – pour la *da'wa* même si ils sont instruits[1] et ont la bonne croyance *(al'aquida as-sahiha)*, comme les ressortissants de ce pays par exemple ?

La réponse : " *La règle qu'il est obligé de suivre [est que] : le groupe auquel il est obligatoire de se revendiquer et de cheminer dessus et d'agir avec eux c'est le groupe qui chemine sur ce qu'étaient le prophète ﷺ et ses compagnons ﷺ. Quant à ce qui le contredit, il est obligatoire de s'en désavouer. Bien sûr ! il nous est obligatoire de les appeler [à] ALLAH ﷻ et d'exposer leurs erreurs et de les appeler au Livre d'ALLAH ﷻ et à la sunna du prophète ﷺ et [à] ce sur quoi étaient les pieux prédécesseurs, car cela nous est obligatoire. Mais s'affilier à eux et sortir avec eux, de cheminer sur leur voie [sachant] qu'ils sont sur une voie erronée, ceci n'est pas autorisé car c'est une alliance à un autre groupe que celui du messager ﷺ* ". (cf. " *al-muntaqa min fatawa al-fawzân* " n° 220).

[1] Religieusement parlant !

Il fut aussi questionné : Quel est le statut de la présence de ce genre de secte - *tablighs* et *ikhwâns* etc - dans les pays musulmans [d'une manière] générale ?

La réponse : " *ces groupes apparents, il est obligatoire de ne pas les accepter car ils veulent dévier avec nous et nous diviser ! ils rendent celui-ci tablighi, celui-là ikhwâni , celui-là ceci... pourquoi cette division ?! Ceci est de l'ingratitude envers les bienfaits d'ALLAH ﷻ (kufr an-ni'ma) ! Nous sommes sur [un seul] groupe et sur une union et sur une clairvoyance de notre [religion]. Pourquoi échangeons-nous ce qui est moindre contre ce qui est meilleur ?! Pourquoi délaissons-nous ce par quoi ALLAH ﷻ nous a honoré, [à savoir] cette union et ce lien, [et] la voie authentique [puis] on s'attribue aux groupes qui nous divisent et détruisent notre union font naître la haine entre nous ? Ceci ne peut-être autorisé* !! ". Fin de citation. (cf. " *al-muntaqa min fatawa al-fawzân* " n° 221).

j. Son éminence le Sheikh Abd al-Muhsin al-'Abbâd.

Son éminence le Sheikh Abd al-Muhsin al-'Abbâd fut questionné : on trouve de nouvelles sectes : la secte *ikhwân* et la secte *tablighs* et d'autres...est-ce que ces sectes font parties de " *Ahl as-sunna* " ? Et que conseillez-vous à ce sujet ?

La réponse : " *Il est connu que celui qui est préservé de ces sectes c'est celui qui est décrit comme j'en ai fait allusion dans ce que j'ai dit. A savoir, que le groupe ou les gens soient en conformité avec le prophète ﷺ et ses compagnons. Car, quand on le questionna ﷺ au sujet du groupe sauvé des 73 groupes il dit ﷺ : " celui qui est sur ce que je suis et mes compagnons ". Quant à ces différents et nouveaux groupes...Premièrement : ils sont innovés, ils sont nés au 14ème siècle [hégire], et avant le 14ème siècle ils n'étaient pas présents, ils n'étaient pas nés, ils étaient dans le monde des morts. Puis ils sont nés au 14ème siècle. Quant à la voie correcte et au droit chemin, sa naissance ou son origine [date] de la venue du noble messager ﷺ, ce sur quoi étaient le messager ﷺ et ses compagnons, depuis sa venue ﷺ. Celui qui suit cette vérité et cette guidée, lui aura été préservé et aura réussi. Et celui qui s'en est écarté, aura dévié. Ces groupes ou ces sectes, il est connu qu'elles ont du vrai et elles ont des erreurs, mais leurs erreurs sont énormes et immenses. Il faut donc mettre en garde contre [ces] erreurs, et insister sur le suivi du groupe, ceux qui sont ahl as-sunna wa al-jamâ'a, qui sont sur la voie des prédécesseurs de cette communauté, ceux dont leur fondement est ce qui vient d'ALLAH ﷻ et de Son messager ﷺ, non ceux dont leur fondement est ce qui provient d'untel et untel, sur des voies et des méthodes inventées au 14ème siècle de l'hégire. Et ces groupes ou les deux groupes auxquels il a été fait allusion, sont présents et sont nés au 14ème sur une méthodologie ou sur cette voie connue qui est : de se conformer à ce sur quoi ils étaient, ce qui a été inventé par celui qui a inventé ces voies. [Ils ne se] basent donc pas sur les preuves, les preuves du Coran et de la sunna mais sur des opinions et des pensées, et de nouvelles voies inventées. Ils y basent leur cheminement et leurs voies. Et ce qu'il y a de plus évident à ce sujet est que " l'alliance et le désaveu ", chez eux, se fait pour celui [qui est] entré [dans leur groupe] et qui est avec eux. Par exemple, la secte des " ikhwân ", celui qui entre chez eux il sera leur ami, ils*

s'allieront à lui. Quant à celui qui n'est pas avec eux, ils seront en désaccord avec lui. Mais s'il est avec eux, même si c'est le plus [pervers] de la création d'ALLAHﷻ , même si c'est un râfidy (=chiite), il sera leur frère et leur ami. C'est pour cela que leur voie (minhâj) consiste à réunir [tout et n'importe quoi], jusqu'au râfidî (=chiite) qui hait et déteste les compagnons et qui n'accepte pas la vérité [transmise] par les compagnons. Dès qu'il entre avec eux dans leur secte il est leur ami et est considéré comme l'un des leurs il a ce qu'ils ont…Quant au groupe tabligh ils ont des choses reprochables. Premièrement : c'est une voie innovée, elle est née à New Delhi et non à la Mecque ni même à Médine. Leur base et leur origine est New Delhi. Et l'Inde est connue pour être remplie de fables et d'innovations, même s'il s'y trouve beaucoup de gens de la sunna, ceux qui suivent la sunna et qui sont sur une bonne voie à l'exemple de Ahl al-hadith. Eux sont les meilleurs gens de ce pays et les meilleurs exemples. Quant à cette secte qui a évolué et a émané de ce pays et de cette ville, [qui est] basée sur des choses [bien] précises qui ont été inventées par celui qui a inventé cette voie et par ses fondateurs, qui sont des gens de l'innovation et des voies soufies, qui sont déviants dans la croyance. C'est donc une innovation [qui a été] inventée. Et cette secte, née dans ce pays, est fondée ou se base sur ces choses là, qui ont été mises en place par les fondateurs de cette voie, ils sont, dans la croyance, déviants. De même dans leur voie [car] se trouve parmi eux des soufis, des ash'arites, ceux qui ne sont pas sur la voie de Ahl as-sunna wa al-jamâ'a, que ce soit dans la croyance ou dans leur cheminent. Et l'homme [sensé] se doit de choisir la voie de la paix et de la réussite, il se conforme à la vérité et à la guidée sur lesquelles étaient les compagnons du messager d'ALLAH ﷺ et les prédécesseurs de cette communauté, qui sont ceux qui les ont suivi et ont cheminé sur leur voie et ont cheminé sur leur évolution ". Fin de citation (cf. audio : " *at-tahzîr min jamâ'a at-tabligh* " édition minhâj as-sunna Ryad)

Il dit aussi -qu'ALLAH ﷻ le préserve- dans son livre " *refqan ahl as-sunna bi ahl as-sunna* " (p. 7), après avoir indiqué que les gens de la sunna doivent être tendres les uns envers les autres, et que les sectes déviantes n'étaient pas concernées ici, comme ceux dont la secte est apparue à Mansoura en Egypte parlant des " Frères musulmans ", et aussi les *tablighs*. Et pour décrire les *tablighs* il dit :

" *Ceux dont le prêche est apparu à New Delhi en Inde, [prêche] qui ne sort pas de six point. [Ceux] qui se sont fait emparer par l'ignorance et l'incompréhension de la religion. Qui n'abordent pas, dans leur prêche, la chose la plus importante [à savoir]: unifier ALLAH ﷻ dans l'adoration et s'écarter du polythéisme, qui est le prêche de tous les messagers. ALLAH ﷻ dit :* ﴿ ***nous avons envoyé dans chaque communauté un messager [afin d'ordonner]: adorez ALLAH et écartez-vous du taghoût*** ﴾. *[En effet], ceux qui invoquent des tombeaux et leur demandent de repousser le mal [al-istighâtha], ne sont pas concernés par leur prêche…* " Fin de citation.

Malgré ces *fatawas* de nos grands savants, certains de nos frères *tablighs* n'hésitent pas à mentir prétendant que les savants ont changé de position à leur encontre (!) mais ils n'ont jamais réussi à le prouver !!

9/ Aperçu sur certaines *fatawas* en faveur des *tablighs* [1].

a. La fatwa de 'Abd ALLAH ibn Jibrîn

Question : Quel est l'avis de son éminence le Sheikh 'Abd al 'Azîz ibn Bâz sur le groupe " *tabligh* " et le votre ?

Il répondit par de très longues paroles qui ont duré environ 15 mn, qui se résument dans ce qui suit [2] :

Il a commencé par raconter leur origine : Quelle émane de l'Inde et du Pakistan. Leurs partisans se rendaient à des tombes, les adoraient, faisaient, de par ces morts, le " *tawassoul* "[3], ils étaient sur la croyance " *ash'arite* " par conséquent, ils ne reconnaissaient que sept attributs… Les savants ont donc émis des *fatawas* à leur encontre et le Sheikh Hommoud at-Touïjri a écrit un livre, aussi à leur encontre, qu'il a intitulé " *al qawl al balîgh fi at-tahzir min jamâ'at at-tabligh* "…

Puis il a dit qu'il a vu une évolution de leur part : On lui rapporta que maintenant, ils sont sur la bonne croyance de l'unicité d'ALLAH ﷻ, qu'ils ont délaissé le *tawassoul*, qu'ils mettent en garde contre l'invocation des morts et contre le polythéisme (*shirk*). Et qu'en l'an 1376 h. certains savants ont questionné certains de leurs adeptes dans le domaine de la croyance afin de les évaluer, et ils ont répondu que du bien, qu'ils sont accroché à la *da'wa* de l'imam Muhammad ibn 'Abd al Wahhâb et qu'ils enseignent ses ouvrages ; ils ont délaissé le polythéisme, les innovations et la croyance " *ash'arite* "… que la plupart d'entre eux ont étudié les sciences islamiques dans des écoles, des centres et des universités et se sont assis chez les savants du *tawhid* et de la sunna afin d'étudier auprès d'eux… Et a informé que c'était le cas de leurs adeptes qui sont en Arabie Saoudite…

Il en a donc conclu que, vu cette évolution de leur part et ces caractéristiques qu'ils ont acquis, ils sont sur une bonne voie…

L'aperçu : Cette fatwa n'est en faveur de nos frères *tabligh* qu'avec certaines conditions et certaines caractéristiques. Car il ne les a approuvé qu'avec les raisons suivantes :

- Ils ne se rendent plus aux tombes pour les adorer.
- Ils enseignent l'unicité d'ALLAH ﷻ et mettent en garde contre le polythéisme.
- Ils ont délaissé le " *tawassoul* " (innové) et mettent en garde contre ça.
- Ils ont délaissé la croyance " *ash'arite* "[4] et ont adopté la croyance des *salafs*.

[1] Certains savants ont des " remarques " sur certains auteurs de ces *fatawas* (!) Mais là n'est pas le sujet…
[2] Vu que c'était une fatwa orale et très longue, il était difficile de tous retranscrire.
[3] Le *tawassoul* c'est : Le fait de se rapprocher d'ALLAH ﷻ par le biais de Ses noms et attributs ou par quelqu'un ou quelque chose. Certaines de ses formes sont légiférées d'autres innovées. Et ici, par le biais de morts, c'est innové ! Pour étudier ce sujet cf. : " *qâ'ida jalîla fi at-tawassoul wa al wassila* " d'Ibn Taymiyya ou " *at-tawassoul* " de al Albâni.
[4] Alors que cette croyance est encore présente chez une partie d'entre eux !! (Relire chapitre 3)

- Ils ont délaissé les innovations et mettent en garde la communauté contre elles.
- Ils approuvent la *da'wa* de l'imam Muhammad ibn 'Abd al Wahhâb et enseignent ses ouvrages.
- La plupart d'entre eux ont étudié les sciences islamiques dans des centres et universités islamiques et auprès des savants.

Alors que beaucoup de ces caractéristiques sont absentes chez la plupart de leurs adeptes, pour ne pas dire " tous " !! Alors comment peuvent-ils se justifier par cette fatwa ?!

b. La fatwa de Muhammad Hassân.

Question : Que dites vous sur le groupe de " *tabligh et da'wa* ", et que signifie le " *khourouj fi sabil ALLAH* " et quelle est votre position à son encontre ?

La réponse en résumé[1] :

Il a dit que ce groupe était sur un bien, et que seul ALLAH ﷻ est parfait… Rien ne leur manque si ce n'est qu'ils n'attachent aucun intérêt à la science islamique. Et a dit qu'il leur avait conseillé [ce qui suit] : qu'une partie d'entre eux devait se pencher sur l'étude de la science islamique et que personne ne doit se tenir debout dans les mosquées afin de prêcher les gens à part celui qui a de la science religieuse. De plus, celui qui se tient debout pour prêcher, celui qui parle aux gens, ne doit citer que des versets et des hadiths authentiques. S'ils veulent que l'un d'entre eux se forme à parler devant les gens, cela devra se faire entre eux et non qu'il s'entraine debout devant les gens dans les mosquées.

Puis a dit qu'on ne devait pas porter de jugement général sur eux à cause des erreurs de certains d'entre eux. Qu'il ne faut pas dire, comme le font certains *tablighs*, que celui qui sort avec eux est sur la vérité et celui qui ne sort pas est un innovateur[2]. Ça, il ne convient pas de le dire ! Si quelqu'un voit une erreur chez l'un d'entre eux, il devra le conseiller en lui apportant des preuves du Coran et de la sunna, avec sagesse, modestie et bon comportement.

Enfin, il a terminé sa fatwa disant : " *il ne convient pas de comprendre de ma parole que ceci est applicable à tous les tablighs [même] hors d'Egypte. Ceci s'applique à ce que j'ai vu de nos frères ici en Egypte…* ". Fin de citation.

L'aperçu : Cette fatwa n'est en faveur des frères *tablighs* qu'avec ce qui suit :

- Ils doivent se pencher sur l'étude des sciences islamiques.
- Les seuls qui doivent prêcher sont ceux qui ont de la science.
- Prêcher qu'avec des versets et des hadiths authentiques.

[1] Vu que c'était aussi une fatwa orale et longue, il était difficile de tout retranscrire.
[2] Ou dire que sa foi n'est pas complète, ou que son intention n'est pas pure … !!

- Que les nouveaux, les débutants ne doivent pas se tenir debout dans les mosquées pour prêcher.
- Ne pas dire que ceux qui sortent sont sur un bien et ceux qui ne sortent pas sont sur un mal.
- De plus, dans cette fatwa, il n'a jugé que les frères *tablighs* d'Egypte non ceux du monde entier.

Et ces caractéristiques là aussi sont absentent chez la très grande majorité de leurs adeptes. Alors comment peuvent-ils se justifier par cette fatwa ?!

c. La fatwa de Muhammad ibn Sâleh al Munajjid.

Question : Quel est le statut des groupes qui passent quatre mois ou quarante jours dans les différents coins du monde pour prêcher les musulmans à ce qui leur est obligatoire de faire dans leur religion ?

La réponse : " *al hamdo lela… Le " groupe tabligh " est l'un des groupes qui agissent pour l'islam. Leurs efforts ne sont pas négligeables, mais ce groupe, comme tout groupe fait des erreurs, et on a à leur égard des remarques. Il est possible de globaliser leurs erreurs dans ce qui suit, en prenant en compte que ces erreurs diffèrent, dans ce même groupe, en fonction de l'environnement et de la société dans laquelle il se trouve. Dans les sociétés où la science et les savants sont apparents et qui propagent la voie de " ahl as sunna wa al jamâ'a ", leurs erreurs diminuent. Dans d'autres sociétés, leurs erreurs augmentent. Et parmi leurs erreurs :*

1. *Ils n'ont pas adopté la croyance de " ahl as sunna wa al jamâ'a " et ceci est clair [vu] la diversité des croyances chez leurs adeptes et même chez leurs dirigeants.*
2. *Ils n'attachent pas d'importance à la science religieuse.*
3. *Ils expliquent les versets coraniques, modifient leurs sens de ce qu'ALLAH ﷻ a voulu ; Parmi ça, leurs explications des versets du jihâd, [disant] que le sens voulu est le " khourouj " de même les versets dans lesquels se trouvent le terme " sortir " que cela signifie le " khourouj fi sabil ALLAH "* [1].
4. *Ils ont fait de leur organisation, avec laquelle ils délimitent le " khourouj ", ils en ont fait une adoration. Ils ont donc pris des versets coraniques, et ont dit que le sens voulu par ces versets est ce nombre de jours et de mois qu'ils délimitent ! Et n'est pas resté une simple organisation, mais cela s'est répandu chez eux malgré la diversité des environnements [des gens], les différents pays et les différentes personnes.*[2]
5. *Ils sont tombés dans des choses contraires à la religion, quand ils mettent un homme à invoquer pendant que le groupe sort pour la da'wa à ALLAH ﷻ, et croient que leur réussite ou leur perte dépend de la sincérité de cet homme et de l'acceptation de ses [invocations].*
6. *Ils propagent des hadiths faibles et inventés. Et ceci ne convient pas à celui qui s'investit dans la da'wa.*
7. *Ils ne condamnent pas les " mauvaises choses " pensant que le fait d'ordonner le bien suffit pour ça. C'est pour cela que nous les trouvons à ne pas condamner les " perversités " qui sont répandues chez les gens,*

[1] Comme cela a était détaillé dans le chapitre 5.c
[2] Revoir le chapitre 5.b.

alors que la devise de cette religion, alors qu'ils [=les tablighs] le répètent continuellement : ﴿ ***qu'il y est de vous une communauté qui appelle au bien et qui ordonne le convenable et interdis le blâmable ce sont eux qui réussiront*** ﴾ *[s.3 v.104]. Ceux qui réussiront sont donc ceux qui ordonnent le convenable et interdisent le blâmable et non celui qui se contente de l'un des deux.*

8. *Certains d'entre eux s'admirent et se vantent, et cela a amené à rabaisser autrui, bien pire ! à se monter contre les gens de science et de les décrire [en disant] : " qu'ils restent assis et qu'ils sont endormis…"* [1]*. Ils sont tombés dans l'ostentation (ar riyyâ). Tu peux les entendre dire : " moi j'ai voyagé, je suis sorti, déplacé, j'ai vu ceci.. ou assisté à cela…*[2] *" et cela amène à ce qui n'est pas louable, ce que nous avons cité [=l'ostentation].*
9. *Ils rendent leur " khourouj " meilleur que beaucoup d'adoration, comme le jihâd et l'étude des sciences religieuses. Alors que ces [choses] là, sont des obligations et il se peut qu'elles deviennent obligatoires que sur certaines personnes [=fard kiffaï].*
10. *L'audace de certains à donner des fatwas, à faire un tafssir, ou à commenter un hadith. Et ceci est clair car chacun d'entre eux s'expose aux gens et leur explique [des choses] et cela les amène à être audacieux vis-à-vis de la shari'a. Car leurs paroles ne sont pas dépourvues d'un statut religieux, ou de [l'explication] d'un hadith ou d'un verset, alors qu'il n'a jamais rien lu à ce sujet, ni même entendu un savant afin de transmettre de lui. Alors que certains d'entre eux sont nouveaux musulmans ou " nouveaux guidés ".*
11. *Certains d'entre eux négligent le droit des enfants et de l'épouse. Alors que nous avons explicité le danger qu'il y avait en cela, dans la réponse à la question n° (3043).*

C'est pour cela que les savants n'ont pas autorisé de sortir avec eux sauf celui qui veut les orienter et corriger les erreurs qui émanent de leur part. Mais il ne convient pas d'écarter les gens d'eux en les discréditant complètement. [Mais] nous nous devons d'essayer de corriger leurs erreurs et de les conseiller afin que leurs efforts persistent en conformité avec le Coran et la sunna. [Puis il a cité une fatwa du sheikh 'Abd al 'Aziz ibn Bâz et une du Sheikh Sâleh al Fawzân][3] *".* Fin de citation. (cf. son site officiel fatwa n° 8674)

L'aperçu : Cette fatwa est en faveur de nos frères *tablighs* que s'ils corrigent les onze erreurs qui ont été citées ici. Et jusqu'à présent, nous ne l'avons pas vu et nous l'attendons toujours de leur part.

De plus, à la fin de cette fatwa, il est dit que : seul celui qui veut les orienter et corriger leurs erreurs peut sortir avec eux. Par déduction, si ce n'est pas dans ce but, il n'est pas autorisé de sortir avec eux ! Certes nous nous devons de corriger leurs erreurs afin que leurs efforts persistent en conformité avec le Coran et la sunna, et ces pages ont été écrites dans cet objectif, in sha ALLAH.

---

[1] Ou dire : qu'ils restent dans leurs bureaux… qu'ils pensent seulement à être bien habillés… !!
[2] Ou dire : " c'est nous qui avons ramené l'islam en France …"
[3] La fatwa du Sheikh ibn Bâz a déjà été citée (p. 28) quant à celle du Sheikh al Fawzân c'est celle qui sera citée (p.44)

d. La fatwa de Muhammad al 'Arîfî.

Il a été questionné dans une émission télévisée au sujet du " *groupe tablighs* " et il a répondu :

" *Le " groupe tabligh " est l'un des groupes qui est actif dans la da'wa, et dans le rappel aux gens. Ils sont entrés dans certains endroits de perversité, comme les bars etc… afin de faire da'wa aux gens, et certains ont été touchés par leur rappel. En bref, ils sont actifs et il n'y a pas de mal à sortir avec eux [à condition] : qu'ils attachent de l'intérêt à l'étude des sciences religieuses, et à la croyance authentique, qu'ils condamnent ceux qui ont des erreurs au niveau du dogme comme ceux qui se rendent aux tombes, tournent autour d'elles, ceux qui construisent des mosquées sur des tombes ou qui invoquent autre qu'ALLAHﷻ. Aussi qu'aucun d'entre eux ne doit parler sans science. Et avec ça, in sha ALLAH, ils sont sur un bien...*" Fin de citation.

L'aperçu : Cette fatwa est en faveur de nos frères *tablighs* qu'avec les conditions suivantes :

- Qu'ils étudient les sciences religieuses.
- Qu'ils étudient en particulier la croyance authentique celle de " *ahl as sunna wa al jamâ'a* " non celle des soufis ou celle des *ash'arites* ou de ceux qui vénèrent des tombes…
- Qu'ils condamnent les erreurs qui peuvent se produire au niveau du dogme. Justement : ceux qui tournent autour de tombes, ou qui invoquent autre qu'ALLAH ﷻ, construisent des mosquées sur des tombes ou mettent une tombe dans une mosquée…
- Qu'aucun d'entre eux ne doit parler sans science.

Comment peuvent-ils se justifier avec cette fatwa alors qu'ils ne remplissent pas les conditions citées ?! Jusqu'à présent, la plupart d'entre eux n'ont pas donné d'intérêt à l'étude des sciences religieuses ni même à la croyance des pieux prédécesseurs. Ils disent qu'il ne faut pas condamner les erreurs de dogme car cela diviserai les gens. Et ils exigent que n'importe qui sorte avec eux même celui qui s'est converti la veille !! Ils vont de ville en ville, de pays en pays, se tiennent debout dans les mosquées recherchant qui veut sortir avec eux sans se soucier est-ce un ignorant ou pas ? Connaît-il la croyance de *ahl as sunna* ou pas ?! Et même les ignorants se tiennent debout devant les gens afin de faire *da'wa* …

Ces fatawas qui viennent d'être citées[1], nos frères tablighs s'en servent prétendant qu'elles sont en leur faveur. Et après s'être penché dessus, il est évident qu'elles ne sont pas en leur faveur ! Car leurs auteurs ont cités des caractéristiques qui doivent êtres présentes chez eux afin que ces *fatawas* soient en leur faveur…et pourtant, ces caractéristiques ne sont toujours pas présentes chez eux ! Certes, certains ont émis des *fatawas* qui sont complètement en leur faveur ! Observons-les…

[1] D'autres prédicateurs ont émis des *fatawas* en faveur de nos frères *tablighs*, mais ce ne sont, d'une manière générale, que des rappels sur l'attitude à avoir envers eux (comme : 'abd ALLAH al Mousleh et 'abd al 'Aziz al Fawzan !)

e. La fatwa d'Abou Bakr al Jazâéri.

- **Son article intitulé : "*al qawl al baligh fi jamâ'a at-tabligh*"**

Il a écrit un article qu'il a intitulé "*al qawl al balîgh fi jamâ'a at-tagligh*", dans lequel il cite les différents points sur lesquels les frères *tablighs* ont été repris puis il répond à cela. Dans cet article, il a cité onze points que je vais résumer avec ses réponses :

1. Il a été dit que : "*la da'wa des tablighs est une da'wa de soufis*".
   Il a répondu que : "*nous le voyons pas chez eux…*".
2. Il a été dit que : "*leurs dirigeants ont fait allégeance à des voies soufies*".
   Il a répondu que : "*Dans la méthodologie de ce groupe, on ne trouve pas une lettre ou un mot qui approuve d'allégeance à qui que ce soit… et leurs prédicateurs ne reconnaissent pas ça…*".
3. Il a été dit que : "*ils changent la vie des gens, leur croyance, leurs pensées…*".
   Il a répondu que : "*c'est vrai, mais ils ne changent qu'en bien…*".
4. Il a été dit que : "*ils ont remplacés les règles générales de l'islam et les six piliers de la foi par leurs "six siffâts"...*".
   Il a répondu que : "*il était injuste de dire qu'ils les ont remplacé…*"
5. Il a été dit que : "*ce sont des ennemis de ceux qui donnent de l'intérêt à la bonne croyance, et aussi ils sont ennemis des savants salafis…*".
   Il a répondu que : "*certains détestent Ibn Taymiyya et Muhammad ibn 'Abd Al Wahhâb, mais que ce n'était pas général à tous les Tablighs. Il ne faut donc pas généraliser tous leurs adeptes. Nous les avons connu partout, en orient comme en occident, nous n'avons jamais entendu l'un d'entre eux parler en mal de l'un de ces savants. Dans certains pays on entend même dire des Tablighs qu'ils sont " wahâbites ". Et sachez que nous n'approuvons pas, ni nous nous tairons sur ceux qui parlent en mal de ces savants. Mais il ne faut pas dire d'eux [=les tablighs] ce qu'ils n'ont pas dits…*".
6. Il a été dit que : "*ils négligent le jihâd et ils prétendent que les musulmans aujourd'hui, sont dans la même situation que l'était le prophète ﷺ à la Mecque avant l'hégire…*".
   Il a répondu que : "*est-ce que cela est faux ? Et est-ce que ceux qui leur reprochent ça, eux ont-ils fait le jihâd ? Si l'un d'entre eux [=tablighs] était en Afghanistan, par exemple, et a délaissé le jihâd pour le khourouj, alors c'est un mal, mais on ne peut juger tout un groupe par les erreurs de certains …*"
7. Il a été dit que : "*ils ne condamnent pas le mal, ni n'ordonne le bien comme il se doit*".
   Il a répondu que : "*il n'est pas de leurs bases, le fait de condamner le blâmable et ceci pour deux raisons : la première : dans une société, dans laquelle l'ignorance a pris le dessus, cela ne sera d'aucune utilité. Et personne de sensé ne reprouve cela. La deuxième : ils estiment que l'éloigner de son environnement, et de*

le laisser dans les mains de ceux qui l'éduqueront est mieux que de lui dire de simples paroles dans une mosquée. De plus est-ce que ceux qui leur reprochent ça, ont-ils condamné de blâmable ?! … ".

8. Il a été dit que : " *le groupe des tabligh est fanatique au mazhab hanafi …* ".

   Il a répondu que : " *cela n'est pas propre à eux, beaucoup de gens sont fanatiques d'un mazhab. Que peu ont été guidés dans cette question, [eux sont] ceux qui suivent la vérité là où elle se trouve. Alors pourquoi les condamner eux seulement ? De plus, dans leurs rangs, on peut trouver des partisans de toutes les écoles. Et il n'a jamais été prouvé qu'ils appellent à suivre cette école. Leur prêche se concentre dans le fait de faire augmenter la foi… Ce sont les musulmans qui acceptent le plus la vérité, et suivent le Coran et la sunna* ".

9. Il a été dit que : " *ils réprouvent l'unicité de l'adoration…* ".

   Il a répondu que : " *ce qui est juste, c'est de dire : que certains d'entre eux ne connaissent pas l'unicité de l'adoration. Mais ils ne font pas ce qui la contredit, non parce qu'ils la négligent. Ce qui prouve cela, c'est qu'ils n'appellent pas les gens à adorer autre qu'ALLAH ﷻ ; ni invoquer autre qu'ALLAH, ni égorger pour autre qu'ALLAH ﷻ … et ce n'est pas seulement le défaut des tablighs, mais c'est aussi le défaut de la plupart des musulmans. Car peu de musulmans connaissent l'unicité de l'adoration. Et s'ils la connaissaient, ils n'auraient pas adoré les morts, en sacrifiant pour eux ou en les invoquant…Ce qu'il est donc obligatoire de faire c'est de leur enseigner non de les rabaisser* ".

10. Il a été dit que : " *le groupe tabligh a eu des effets seulement sur les pécheurs, et aussi sur certains qui sont [accrochés à la religion], puis les détournent de la voie des salafs vers la voie des tablighs, voie qui repose sur les innovations et les égarements …* "

    Il a répondu que : " *vous reconnaissez qu'ils ont fait de l'effet, et quelle bonne reconnaissance, car c'est une réalité. Et quelle excellente chose qu'ALLAH a guidé quelqu'un par sa cause. Quant à leur effet sur ceux qui sont attachés à leur religion, ceci est une autre reconnaissance, de la réussite du groupe tabligh. Car cet effet, et de les faire passer de leur simple guidée à s'investir dans la guidée des autres. Et quel bon effet …* ".

11. Il a été dit que : " *les tablighs sont des innovateurs, parce qu'ils sortent en groupe et ont délimités la durée de leur khourouj à trois jours, quarante jours, quatre mois…* "

    Il a répondu que : " *partir étudier les sciences religieuses ou partir faire da'wa… tout ceci est un "khourouj fi sabîl ALLAH ", à condition que l'intention soit bonne, qu'on ne désire, par cet acte, que la Face d'ALLAH ﷻ. [puis a cité des hadiths qui vont dans ce sens]. Alors comment dire que le " khourouj " est une innovation ? Et plus étonnant encore, le fait de dire : " le khourouj en groupe " est une innovation. [puis a cité des hadiths qui prouvent que le prophète ﷺ envoyait les compagnons ﵃ par groupe]. Alors que ce nombre de jours n'est qu'un programme, comme, par exemple, le programme des universités… Ils ont délimité leur khourouj afin qu'ils connaissent la durée de leur absence, et afin de savoir les provisions à prendre… Aussi, qui ne se trompe jamais ?... Nous devons donc nous contenter de les conseiller et de*

corriger leurs erreurs… Mais certains, parce qu'ils ne sont pas capables de le faire, ils les discréditent…" Fin de citation.

L'aperçu : Parmi les onze réponses de son éminence le Sheikh Abou Bakr al Jazaéri, certaines sont vraies, d'autres sont incomplètes et d'autres nécessitent des remarques. ALLAH al Musta'âne…

a. **Quant à celles qui nécessitent des remarques, ce sont les réponses n° 9 et 11.**

- La n° 9 : Je tiens à souligner, pour nos frères du groupe *tabligh*, que son éminence a reconnu dans cette réponse de sa part, que vous n'avez pas plus de savoir que l'ensemble du commun des musulmans ! Et a aussi reconnu que vous ignorez l'unicité de l'adoration[1] !!

Et là, je pose une question à son éminence et à tous les adeptes de ce groupe : s'ils n'ont pas plus de savoir que l'ensemble du commun des musulmans que peuvent-ils leur apporter par ces " *khouroujs* ", ces " *ta'lims* " et ces " *bayâns* " ???

Aussi, son éminence a reconnu que beaucoup adorent autre qu'ALLAH ﷻ parce qu'ils ignorent l'unicité de l'adoration… si ceux qui leur font *da'wa*, comme nos frères *tablighs*, eux aussi ignorent l'unicité de l'adoration comment pourront-ils sortir de ce polythéisme ?!!

Certes, nos frères *tablighs* n'appellent pas les gens à adorer autre qu'ALLAH ﷻ… personne ne leur a reproché cela sinon on aurait été contraint de les sortir de l'islam ! Mais ce n'est pas le cas. Ils n'appellent pas les gens à adorer autre qu'ALLAH ﷻ mais, d'une manière générale, ils ne l'interdisent pas non plus, et là est le problème ! Et comment peuvent-ils l'interdire, alors que son éminence a reconnu qu'ils ignorent l'unicité de l'adoration ?!

Dire : " *que ce n'est pas seulement le défaut des frères tablighs, mais c'est celui de la majorité des musulmans…* ". Certes ! Sauf que cette majorité de musulmans ne s'est pas investit dans la *da'wa* ! Le défaut de nos frères *tablighs* est qu'ils se sont investit dans la *da'wa* alors qu'ils ignorent l'unicité de l'adoration ! Chose qu'il est nécessaire de connaitre surtout si, comme la dit son éminence, la majorité des musulmans l'ignorent…

C'est vrai, il faut leur enseigner non les rabaisser, mais il faut aussi qu'ils acceptent qu'on leur enseigne…

- La n° 11 : Quant à leur " *khourouj* ", ce n'est pas le fait qu'il soit fait en groupe qu'il leur est reproché, mais le fait qu'ils lui donne un nombre précis de jour. Certes, si cela est fait en tant que programme, il n'y a aucun mal, mais nous avons déjà vu que leur fondateur et leurs représentants ont reconnus que ce n'était

[1] Relire le premier chapitre.

pas un programme[1] ! de plus, nos frères *tablighs* s'argumentent avec des versets ou des hadiths, afin de justifier ce nombre, et disent qu'il y a en ce nombre une *baraka*. Tout ceci prouve que ce n'est pas une simple organisation pour eux ! Quant aux programmes des écoles et universités, jusqu'à preuve du contraire, ce n'est pas justifié par des versets ou des hadiths et personne n'a prétendu que c'était une inspiration d'ALLAH ﷻ contrairement à eux !!… la comparaison est-elle donc correcte ?!

C'est vrai ! Certains de nos frères *tablighs* ont pour intention, dans ce nombre, la simple organisation, contrairement à d'autres de leurs adeptes. Mais son éminence a reconnu qu'on ne pouvait pas juger tout un groupe par ce que font certains d'entre eux. Il faut donc prendre en considération ce qui est fréquent chez eux et non ce qui est rare… Et ce qui est fréquent c'est qu'ils ont fait de ce nombre une (adoration) et non une (organisation) sinon ils n'auraient pas contraint tous leurs adeptes des quatre coins du monde à s'y conformer.

Quelle est donc la solution ? La solution à cela, si nos frères *tablighs* s'engagent eux aussi à faire disparaitre cette divergence, et s'ils ne recherchent qu'une simple organisation par ce nombre, c'est de changer cette organisation et de faire en sorte que chaque groupe de frères, après s'être instruit dans la religion, choisisse l'organisation qui lui convient, en fonction de ses capacités, et de délaisser toute argumentation, que ce soit par des versets ou des hadiths, qui justifierait un nombre de jour précis.

Le Sheikh Sâleh al Fawzân a dit : " *le khourouj fi sabil ALLAH ce n'est pas ce qu'ils veulent dire aujourd'hui. Le khourouj fi sabil ALLAH c'est de sortir pour le jihad. Quant à ce qu'ils nomment aujourd'hui " khourouj ", ceci est une innovation, ça n'a pas été rapporté des salafs. Qu'une personne parte pour la da'wa à ALLAH ﷻ [cela] ne doit pas être restreint à un nombre de jours précis, mais il se doit d'appeler à ALLAH ﷻ selon ses capacités et ses moyens, sans qu'il se restreigne [forcément] à un groupe ou à quarante jours ou plus ou moins…* "[2]. Fin de citation.

b. Quant à celles qui sont vraies mais incomplètes, ce sont les réponses n° 3, 4, 5, 7, 8 et 10.

- Les n° 3, 7 et 10 : Il manque qu'ils ne changent pas les mauvaises croyances, ils n'apportent pas la croyance de " *ahl as sunna wa al jamâ'a* " et comment pourraient-ils le faire alors qu'ils ignorent la base de cette croyance qui est l'unicité de l'adoration ?! Si des gens adorent autre qu'ALLAH ﷻ parce qu'ils ignorent l'unicité de l'adoration, à quoi bon changer certains traits de leurs vies s'ils sont incapables de changer cela ? Et à quoi bon les inviter à s'investir dans la guidée des autres s'ils ne condamneront pas le polythéisme ?! Et comment pourraient-ils le faire alors que son éminence a reconnu dans la réponse n° 9 qu'ils ignorent eux aussi l'unicité de l'adoration ?!!

[1] Relire le chapitre 5.b
[2] Tirer du livre : " *thalâth mouhâdarât fi al 'ilm wa ad-da'wa* ". Relire aussi la fatwa du comité permanent pour la fatwa au chapitre 5.c.

- La n° 4 : C'est vrai, il est injuste de dire qu'ils ont échangé les six piliers de la foi par leurs " six siffat "… mais il manque deux choses :

- La première : que ces " six siffats " sont incomplètes. (revoir la fatwa du Sheikh al 'Uthaïmin chapitre 8.d)
- La deuxième : Qu'ils ont donné plus d'importance à ces " six siffats " qu'aux six piliers de la foi ! C'est pour cela qu'on peut trouver certains d'entre eux connaître les " six siffats " et non les six piliers de la foi ! ils doivent donc s'engager à donner plus d'importance aux six piliers de la foi…

- La n° 5 : Qu'il ne faut pas détester Ibn Taymiiya et Muhammad ibn 'abd al wahhâb… Nous espérons que cela soit une réalité pour tous leurs adeptes et que cela perdure chez eux. Il faut aussi que cela soit valable pour l'ensemble des savants de " *ahl as sunna wa al jamâ'a* " y compris les contemporains ! Et de préserver la langue sur leur réputation, ne pas dire : " *ils restent dans leurs bureaux à ne rien faire…*" ; " *ils ne font pas d'efforts …* ", " *qu'ont-ils fait pour notre communauté ? …*".

- La n° 8 : Le fait qu'ils ne sont pas les seuls à être fanatiques d'un *mazhab*, n'est en rien une excuse. Ce n'est pas parce qu'ils ne sont pas les seuls à faire une erreur que ce n'est pas condamnable. De plus son éminence a reconnu qu'être fanatique d'un *mazhab* est une erreur, contrairement à ce que croient certains de leurs adeptes et même certains étudiants en science islamique !! et a aussi reconnue que ceux qui sont sur la vérité, sont ceux qui la suivent où quelle soit, peu importe le *mazhab* et pour arriver à cela il faut avoir étudié les sciences religieuses, chose que la très grande majorité de nos frères *tablighs*, pour ne pas dire tous (!), refusent de faire…

c. Quant à celles qui sont vraies, ce sont les n° 1, 2 et 6.

C'est vrai ! On ne voit plus trop ces choses là chez nos frères *tablighs*, sauf que son éminence, ainsi que tous nos frères *tablighs*, auraient du se demander : sachant que ces choses étaient visibles à une période, comme en ont témoigné plusieurs savants, comment se fait-il qu'on ne les voit plus chez eux de nos jours ??

Le Sheikh al Albâni a répondu à cela disant : " *ce sont les effets de la da'wa salafiyya* "[1].

C'est-à-dire que cette évolution chez nos frères tablighs est due, avant tout à la grâce d'ALLAH ﷻ, puis à ceux qui ont exposé leurs erreurs avec clairvoyance, afin qu'ils évoluent, et non en restant silencieux devant ce qui contredit le Livre d'ALLAH ﷻ et la sunna de Son messager ﷺ. Et qui a fait ce travail si ce n'est les savants de la *da'wa salafiyya* ?! Ceci prouve que le fait d'exposer les erreurs de ceux qui en commettent, n'est en rien une division de la religion ! Mais c'est s'entraider dans le bien et la piété, si l'intention est bonne, et se taire c'est s'entraider dans le péché et la turpitude.

[1] Le Sheikh al Albâni a dit cela quand on lui fit parvenir que certaines innovations commencent à disparaitre chez eux. Cf. audio n° 525 " *silsilat al houda wa an-nour* ".

- ## Son débat avec Sheikh Ahmad an-Najmi

Le Sheikh Ahmad an-Najmi a dit : " *Sache [cher] lecteur : qu'avant de propager cette lettre, je me suis rendu à Médine et j'ai rencontré le Sheikh Abou Bakr Al Jazâéri. C'était le 26 / 9 / 1424 h. [=20/11/2003]*

- *Je lui ai dit : " est-tu revenu sur tes propos concernant tes éloges vis-à-vis du groupe tabligh ? Et sur le fait que, d'après toi, il n'y a pas un groupe meilleur que le leur dans le monde musulman ? ".*
- *Il a répondu : " Par ALLAH ! je ne reviendrai pas [sur ma position] ".*
- *Je lui ai dit : " Que pensez-vous [des mises en garde] des savants contemporains [à leur encontre] comme Ibn Ibrahim, ibn Bâz, al Albâni, Mouqbil et le comité des grands savants ? ".*
- *Il a répondu : " eux – les tablighs – sont meilleurs que ces savants ".*
- *Je lui ai dit : " pourquoi sont-ils meilleurs ? ".*
- *Il a répondu : " Car ils sortent et quant à eux, ils ne sortent pas "*
- *Je lui ai dit : " Si ce que font les tablighs était mieux, les gens auraient délaissé la science ! Comment peux-tu donc préférer les ignorants aux savants ?? et ALLAH ﷻ dit : ﴿ **ALLAH élèvera en degré ceux d'entre vous qui auront cru et ceux qui auront reçu le savoir** …* ﴾ [s.58 v.11]

Il s'est tu, et a dit : " ils [=les savants] ne sont pas meilleurs qu'eux " je l'ai donc laissé et j'ai su que cet homme est un fanatique d'eux…ALLAH Al Musta'ane " Fin de citation.

L'aperçu :

- ALLAH ﷻ dit : ﴿ ***dis sont ils égaux ceux qui savent et ceux qui ne savent pas*** ﴾ [s.39 v.9] et Abou Bakr al Jazâéri dit : " les savants ne sont pas meilleurs " !
- Le prophète ﷺ a dit : " … *le mérite du savant sur l'adorateur est comme le mérite de la lune dans une nuit de pleine lune sur les autres astres, et les savants sont les héritiers des prophètes* … "[1]. Et Abou Bakr al Jazâéri dit : " les savants ne sont pas meilleurs " !!

La question qui se pose ici : est-ce que nos frères *tablighs* préféreront la parole d'ALLAH ﷻ et celle de son messager ﷺ ou celle d'Abou Bakr al Jazâéri ???

Les hadiths et les paroles de nos pieux prédécesseurs qui prouvent que la science est meilleure sont nombreux ! Une partie sera citée dans le dixième chapitre. En conséquent, le dixième chapitre sera aussi une réponse à cette parole de son éminence Abou Bakr al Jazâéri dans laquelle il préfère ceux qui ignorent l'unicité de l'adoration, qui est le droit d'ALLAH ﷻ et le message de tous les messagers, unicité par laquelle les gens sortent des ténèbres vers la lumière, son éminence a préféré cette ignorance aux grands savants !! Que dire à cela ? À part : ﴿ ***Certes nous sommes à ALLAH et c'est à Lui que nous retournerons*** ﴾ [s.2 v.156].

[1] Rapporté par Abou Dâoud (3641) at-Thirmidhi (2682) et ibn Mâjah (223) authentifié par al Albâni.

f. Quant à 'Aïd al Qarni (!)

Il s'est rendu dans l'un de leurs centres en France à saint Denis et il leur a fait de " beaux " éloges…

Ici, je ne vais pas prendre le temps d'observer ces éloges, car ils n'en valent pas la peine et lui non plus d'ailleurs (!) comme nous allons le comprendre… mais je vais me contenter de citer certaines de ses positions, afin que nos frères sachent qui est cet homme et afin de savoir est-ce que recevoir des éloges de sa part est une fierté ou pas ?? ALLAH al Mousta'ane…

Il exige qu'on autorise les chiites à s'exprimer et à ce qu'ils exposent leurs croyances !!!

Sans oublier que les chiites sont ceux qui considèrent les compagnons du prophète ﷺ mécréants !! Et qui accusent la mère des croyants Aïcha ﵂ d'avoir commis l'adultère !!!

Alors que 'Aïd al Qarni a dit dans le magazine " *jazira al madina* " au sujet des chiites : " *la solution maintenant, est de ne pas êtres ennemis les uns des autres, comme l'a dit Sheikh as-Sefâr…*". Puis a dit : "*… ce qui est obligatoire c'est qu'on se rapproche et qu'on débatte. Moi je suis contre le discours excité des sunnites et celui des chiites. Et contre le fait de ne pas leurs donner d'autorisation et de participation…*". Puis a dit : " *… oui ! Nous devons nous asseoir avec nos frères chiites afin de débattre et que nous soyons plus proches…*". Fin de citation.

Soulignons qu'il a donné du respect à ce as-Sefâr ! et qui est-il ce as-Sefâr ??

As-Sefâr, c'est celui qui a dit : " *qu'ALLAH récompense nos chiites qui ont tués 'Othmân ibn 'affân…* " !!!

'Aïd al Qarni, celui qui était dans l'un des centres de nos frères *tablighs*, et duquel nos frères *tablighs* se réjouissent et se vantent de sa venue et des éloges qu'il leur a fait, est celui qui donne du respect à l'auteur de cette parole ! et qui ne voit aucun mal à ce que les chiites, " ses frères ", exposent leurs croyances !! afin d'être plus proche d'eux !!

Doit-on se réjouir et être fier des éloges d'une telle personne, et de sa venue dans nos mosquées ??

Bien au contraire ! Des éloges de sa part sont en effet un rabaissement et une humiliation !!

10 / Les mérites de la science *(pas que la " science des mérites " !)*

Il n'y a aucun doute que la source des erreurs de nos frères, de leurs déviations et de tous leurs problèmes… est leur refus d'apprendre et d'étudier la science, sous prétexte que la science attise les divergences et la haine…

Ceci est vrai si on en parle avant de s'instruire ! C'est pour cela que certains savants disaient : " *si celui qui ne sait pas se serait tu, la divergence aurait disparu* ". Mais vu que s'instruire ne fait pas partie de la voie de nos frères *tablighs*, les divergences et la haine étaient donc inévitables ! Et au lieu de résoudre ce problème par son remède, qui est la science, ils ont préféré la délaisser… et quel mauvais jugement !!

Et les adeptes de ce groupe (*les tablighs*) ont une manière assez particulière d'écarter les gens de la science, et ceci en leur disant que la science est de deux catégories :

- La première : " *'ilm al masâël* " (=science des thèmes). C'est-à-dire : les questions de dogme (*'aquida*), de jurisprudence, *halal haram*, etc…
- La deuxième : " *'ilm al fadâêl* " (=science des mérites). C'est-à-dire : connaitre le mérite des actes…

La première catégorie, selon eux, n'est que pour les savants et donc peu utile !! En conséquent, pour eux, il faut se focaliser sur la seconde catégorie !! Il était donc nécessaire de leur rappeler les mérites de cette science de laquelle ils font fuir les gens et discréditent ceux qui l'ont acquise…

- ALLAH ﷻ dit : ﴾ ***dis sont-ils égaux ceux qui savent et ceux qui ne savent pas*** ﴿ [s.39 v.9]
- Le prophète ﷺ a dit : " *Celui à qui ALLAH veut de bien, Il lui [donne] la science de la religion* "[1]
- Le prophète ﷺ a dit : " *Celui qui emprunte un chemin afin d'acquérir une science, ALLAH ﷻ lui facilitera un chemin vers le paradis. Et les anges abaissent leurs ailes agrémentant l'étudiant en science. Et ceux qui sont au ciel et sur la terre demandent le pardon [des péchés] pour l'étudiant en science, jusqu'au poisson dans l'eau. Le mérite du savant sur l'adorateur [et] comme le mérite de la lune, dans une nuit de pleine lune, sur les autres astres, les savants sont les héritiers des prophètes, et les prophètes n'ont pas légués les dinars ni les dirhams [mais] ils ont légué la science, celui qui l'aura pris aura pris une part complète* "[2]

[1] Rapporté par al-Bukhâri (3116) et Muslim (1037)
[2] Rapporté par Abou Dâoud (3641) at-Thiridhi (2682) et ibn Mâjah (223) Authentifié par al Albâni

- Abd ALLAH ibn Mas'oud ﷺ dit : " *vous êtes dans une époque, les savants y sont nombreux, les prêcheurs y sont peu, peu questionnent et beaucoup donnent. Les actes y sont meilleurs que la science ; et viendra une époque, les savants y seront peu [nombreux], les prêcheurs y seront nombreux, peu donnent et beaucoup questionnent. La science y sera meilleure que les actes.* "[1]

- Ibn Chihâb az-Zuhri disait : " *la science est un rappel ! l'aiment les hommes masculins et la détestent les [hommes] efféminés.* "[2]

- Sofiane at Thawri a dit : "*aucun acte n'est meilleur qu'apprendre la science, si l'intention est bonne.* "[3]

- Ibn Wahb disait : " alors que j'étais chez Mâlik ibn Anas, entrain d'apprendre auprès de lui et d'étudier la science, je me suis levé pour prier. L'imam Mâlik m'a donc dit : " *c'est quoi ça* ?!! " je lui dis : " je me lève pour prier ". Il dit : " *ceci est étrange ! ce pour quoi tu te lèves n'est pas meilleur que ce dans quoi tu étais, si ton intention est bonne.* "[4]

- L'imam as-Shâfe'i disait : " *étudier la science est meilleur que les prières surérogatoires.* "[5]

- L'imam Ahmad ibn Hanbal fut questionné : " [dans ta parole] : " étudier la science une partie de la nuit m'est préférable que la veiller [en prière]… de quelle science s'agit-il ? est-ce la science qui est profitable aux gens dans leur religion, [comme] les ablutions, la prière, le jeûne, le pèlerinage et le divorce etc … ? il répondit : oui ! "[6]

Ici on voit bien qu'il ne s'agit pas de ce qu'ils appellent " la science des mérites " !!

Je demande à ALLAH ﷻ de faciliter à tous la science utile et les bonnes œuvres…

---

[1] cf. " *jami' bayan al'ilm wa fadlihi* " de ibn 'abd al-barr n°103
[2] cf. " *jami' bayan al'im wa fadlihi* " de ibn 'abd al-barr n°296
[3] cf. " *jami' bayan al'ilm wa fadlihi* " de ibn 'abd al-barr n°119
[4] cf. " *jami' bayan al'ilm wa fadlihi* " de ibn 'abd al-barr n°116
[5] cf. " *jami' bayan al'ilm wa fadlihi* " de ibn 'abd al-barr n°118
[6] cf. " *jami' bayan al'ilm wa fadlihi* " de ibn 'abd al-barr n°108

CONCLUSION

Pourquoi la voie des *salafs* ?

Il n'y aucun doute que la pluralité des groupes et l'apparition de la division au sein de la communauté musulmane est réprouvable et blâmable !

ALLAH ﷻ dit : ﴿ ***ils ne cesseront d'être en divergence – à part celui à qui ton seigneur fait miséricorde*** ﴾ [s.11 v.118 – 119]

ALLAH ﷻ dit : ﴿ ***ceux qui ont divisé leur religion et ont été des sectes, tu n'es en rien des leurs*** ﴾ [s.6 v.159]

Comment réagir, que faire, que choisir, qui suivre à l'apparition des divergences et de la division ?

La réponse…

Le prophète ﷺ a dit : " … *celui d'entre vous qui vivra après moi verra beaucoup de divergences, [cramponnez-vous] donc à ma sunna et à la sunna des califes biens guidés. Accrochez-vous y et mordez y avec les molaires…*"[1]

Et il ﷺ a dit : " *cette communauté se divisera en soixante treize groupes, tous seront en enfer sauf un ". Ils ont dit : Ô messager d'ALLAH, c'est lequel ? Il ﷺ dit : " ceux qui sont sur ce que je suis moi aujourd'hui, et mes compagnons* "[2].

On peut remarquer que dans ces deux hadiths, hadiths dans lesquels le prophète ﷺ donne la solution à adopter face à la division et à la divergence, il ﷺ ne s'est pas contenté de dire : " *ma sunna* ", mais il ﷺ a lié à sa sunna : " la sunna des califes biens-guidés " ; et il ﷺ ne s'est pas contenté de dire : " *ce sur quoi je suis* " mais a lié à cela : " ses compagnons "…

Dans ces hadiths, le prophète ﷺ a donc donné la seule et unique solution à adopter face à la division et à la divergence ! Il n'est donc pas autorisé à celui qui croit en ALLAH ﷻ et au jour dernier d'en choisir une autre ! Cette solution est : " se cramponner à la sunna et à la sunna des califes biens guidés et d'être sur ce qu'était le prophète ﷺ et ses compagnons ﵃ ".

ALLAH ﷻ dit : ﴿ ***et celui qui fait scission avec le messager, après que la guidée lui fut éclaircie, et suit un autre chemin que celui des croyants, Nous lui collerons ce qu'il s'est collé, et le brulerons en enfer et quelle mauvaise destination*** ﴾ [s.4 v.115]

---

[1] Rapporté par Abou Dâoud (4607) at-Thirmidhî (2676) ibn Mâjah (42) authentifié par al Albâni
[2] Cf. " *as-silsila as-sahiha* " (203) du Sheikh al Albani.

A partir de là, il est évident que suivre les compagnons ﵃, en plus du Livre d'ALLAH ﷻ et de la sunna du prophète ﷺ, est obligatoire pour tout musulman et toute musulmane.

ALLAH ﷻ dit : ﴿ ***les tous premiers parmi les mouhâjirines et les ansârs et ceux qui les ont suivis avec excellence, ALLAH les agrée et ils L'agréent …*** ﴾ [s.9 v.100]

Les *mouhâjirines* sont ceux qui ont émigré de La Mecque vers Médine avec le prophète ﷺ et les *ansârs* sont les médinois qui les ont accueillis. Ils, les *mouhâjirines* et les *ansars*, représentent donc les compagnons ﵃.

Il n'existe donc aucun remède à part celui-ci ! C'est-à-dire : afin d'être préservé du péché de la division et, par conséquent, du châtiment d'ALLAH ﷻ que de suivre le Livre d'ALLAH ﷻ, la sunna du prophète ﷺ et celle de ses compagnons ﵃.

Et ces caractéristiques là, sont donc les caractéristiques du seul groupe des soixante treize de cette communauté qui n'entrera pas en enfer, groupe auquel il est fait allusion dans le hadith du prophète ﷺ : " *une partie de ma communauté ne cessera d'être vainqueur sur la vérité, ne leur nuira pas ceux qui se sont déviés d'eux, ni ceux qui les ont contredit* "[1].

Certains ont accepté de se maintenir à cette voie contrairement à d'autres ! C'est le début de la division de cette communauté. Ceux qui ont accepté cette voie, sont ceux que l'on nomme : *ahl as-sunna wa jamâ'a.*

Pourquoi ont-ils pris une appellation ?

Car ceux qui ne se sont pas maintenus à cette voie prétendaient, injustement (!), être sur la bonne voie !! Il était donc obligatoire, pour ceux qui l'ont accepté de se désavouer d'eux, car ALLAH ﷻ a dit : ﴿ ***ceux qui ont divisé leur religion et ont été des sectes, tu n'es en rien des leurs…*** ﴾ [s.6 v.159]

Et car cette prétention de leur part a fait naître une confusion au sein de la communauté musulmane, confusion qu'il était un devoir de faire disparaître afin que le vrai ne soit pas mélangé avec le faux ! ALLAH ﷻ dit : ﴿ ***et ne mêlez pas le vrai au faux*** ﴾ [s.2 v.42].

C'est pour ces raisons la, qu'une dénomination était nécessaire. De là est né : " *ahl as-sunna wa al jamâ'a* ".

Les siècles sont passés…

ALLAH ﷻ a dit qu'Il donnera victoire aux pieux ﴿ ***et la fin [heureuse] est aux pieux*** ﴾ [s.28 v.83], donc à ceux qui ont obéi à ALLAH ﷻ (=suivre les *mouajirines* et les *ansârs*), et au prophète ﷺ " *suivre sa sunna et celle des califes biens guidés* " et " *ce sur quoi je suis aujourd'hui, et mes compagnons* ", qui sont ceux que l'on nomme " *ahl as-sunna wa al jamâ'a* ".

[1] Rapporté par Muslim (1037).

Tous les innovateurs, les nouveaux comme les descendants des anciens, qui ne se sont pas maintenus à " la voie " (=suivre les mouhâjirines et les ansârs ; la sunna et celle des califes biens guidés etc…), se sont donc prétendus, sans aucun droit, être " *ahl as-sunna wa al jamâ'a* ", comme les *ash'arites* par exemple !!

La confusion qui était présente au début de la division de cette communauté, confusion qui a poussé les savants à se distinguer par un nom afin de la faire disparaitre, cette même confusion est réapparue plusieurs siècle après, justement avec le terme " *ahl asunna wa al jamâ'a* " tous prétendant en être adeptes !

Il était donc obligatoire de faire disparaitre cette seconde confusion de la même façon que la première…

Dans les régions de l'Inde et du Pakistan ils se sont nommés " *salafi* " ou " *ahl al hadith* ". En Egypte, au Soudan, en Somalie et en Thaïlande ils se sont nommés " *ansâr as-sunna al muhammadiyya* ". Dans la région de la Syrie, Jordanie, Palestine, ils se sont nommés " *salafi* "[1]. Mais l'appellation qui est restée commune à tous est " *salafi* ", même si les autres appellations sont encore présentes de nos jours.

Le principe du terme (salafi) est donc le même que celui du terme (ahl as-sunna) !

Car ces deux termes désignent la même chose, ils ont tous deux le même parcours et le même but !!

Nous pouvons donc dire :

الكلام في أهل السنة كالكلام في السلفية

Ce qu'on dit pour ahl as-sunna est valable pour salafi

Il est déjà arrivé dans l'histoire de l'islam, que " la voie authentique ", soit représentée par un savant. Il était donc obligatoire à cette époque de s'attribuer à ce savant. Cela était le cas pour l'imam Ahmad ibn Hanbal.

Tout innovateur qui voulait délaisser son innovation et revenir sur la voie de la sunna, celle des compagnons ﵁, se devait de s'attribuer à l'imam Ahmad ibn Hanbal, comme l'avait fait Abou al Hassan al Ash'ari.

Sheikh al islam ibn Taymiyya dit dans " *darë ta'ârod al 'aql wa an-naql* " (1 / 241) : " *…et Abou al Hassan al Ash'ari quand il a délaissé la voie des mu'tazillites, il a emprunté celle d'ibn Kullâb, puis celle d'ahl as-sunna wa al hadith et s'est [donc] attribué à l'imam Ahmad …* ". Fin de citation.

De même que l'imam ibn al Qayyem al Jawziyya, il s'est attribué à l'imam Ahmad ibn Hanbal, non parce qu'il délaissait l'innovation, mais pour exposer la croyance authentique.

Il a dit dans " *ijtimâ' al jouyoush al islamiyya* " (p. 441 – éd. Bakr abou Zaïd) : " *notre religion c'est : se maintenir au livre d'ALLAH ﷻ et à la sunna de son messager ﷺ et à ce qui a été rapporté des compagnons ﵁*

[1] Cf. " *al 'aquida al islamiyya wa târikhouha* " (p. 145 et 146) du Sheikh Muhammad Amân al Jâmi

et des tabighines et des imams du hadith[1]*, à ceci nous sommes rattachés et à ce sur quoi était Ahmad ibn Hanbal* …". Fin de citation.

Il ne s'est donc pas contenté de dire : " *nous suivons le Coran et la sunna* " ni de dire : " *nous sommes ahl as-sunna* " mais il a tenu à préciser : " *et ce sur quoi était Ahmad ibn Hanbal* ", pourquoi ?

Car quand les choses sont confondues : les innovateurs se prétendant être sur la vérité, suivre le coran et la sunna, faire partie de *ahl as-sunna wa al jamâ'a* etc… il est essentiel et nécessaire de faire disparaître cette confusion et, à cette époque, la croyance authentique était représenté, non par une appellation, mais par cet imam. Par conséquent, ce qui faisait la distinction entre les gens de la sunna et les gens de l'innovation était le fait de s'attribuer à Ahmad ibn Hanbal.

A notre époque, le problème est le même, les choses sont confondues : les innovateurs prétendent êtres sur la vérité, suivre le coran et la sunna, tous prétendent faire partie de *ahl as-sunna wa al jamâ'a* etc… il est donc essentiel et nécessaire de faire disparaître cette confusion. Et, à notre époque, la croyance authentique est représentée, non par l'attribution à l'imam Ahmad ibn Hanbal, mais par l'attribution à (*la da'wa salafiyya*) ou (*salafi*)[2]…

---

[1] Cela ne signifie pas : les savants qui sont spécialisés dans les sciences du hadith (*al mouhadith*) ! Mais c'est une façon de décrire les savants de " *ahl as-sunna* ".

[2] Après cela, il apparaît qu'il est injuste de dire de cette appellation qu'elle est au même titre que : *ikhwâni*, *tablighi*, etc…

❖ Réponses à quelques ambigüités autour de cette appellation ![1]

✓ La première ambigüité : Certains, refusent et se refusent cette appellation sous prétexte que :

" *On n'a pas à se nommer comme tel car on n'est pas comme les salafs*, ni dans l'adoration ni dans le comportement…"

La réponse à ceci sera sous plusieurs angles :

- **Premièrement** : ceci va à l'encontre du hadith rapporté par Al Bukhâri (3688) et Muslim (2639) : selon Anas : " nous avons été réjouit de la parole du prophète ﷺ : " *tu es avec ceux que tu aimes* " alors que moi j'aime le prophète ﷺ, Abou Bakr et 'Omar, et j'espères être avec eux, à cause de mon amour pour eux, **même si je ne fais pas ce qu'ils font** ".

  Ce hadith prouve clairement qu'il n'est une condition d'être, ou de faire, comme ceux avec qui nous voulons être, afin de faire partie d'eux !!

- **Deuxièmement** : Le hadith rapporté par Al Bukhâri (11) et Muslim (40) : selon Abou Moussa al Ash'ari le prophète ﷺ a dit : " *le musulman est celui dont les musulmans sont à l'abri de sa langue et de sa main* ".
  Ceux qui propagent cette ambiguïté, que répondraient-ils si quelqu'un disait : " *si un musulman fait du mal aux musulmans avec sa langue et sa main, il n'a plus le droit de se dire " musulman " car il n'a pas le comportement du musulman* " Comment répondraient-ils à cela ??? Leur réponse sera valable pour le fait de s'attribuer aux " *salafs* " quand on n'a pas leurs comportements !!

- **Troisièmement** : Le terme " *salafi* " signifie : suivre les *salafs*… Ceux qui interdisent et s'interdisent ça, comment peuvent-ils l'interdirent alors qu'eux-mêmes prétendent suivre les *salafs* ?? Le terme (salafi) signifie : celui qui suit les *salafs*, sauf que c'est plus court… et le prophète ﷺ n'a jamais eu le choix entre deux choses sans qu'il ne choisisse la plus facile tant qu'il ne s'y trouvait pas un péché et s'il y a avait un péché, il ﷺ était celui qui s'en écartait le plus… "[2]
  Quant à ceux qui ne voient pas que suivre les *salafs* est nécessaire, qu'ils relisent la conclusion…

- **Quatrièmement** : Ce qui est étonnant, c'est que ceux qui interdisent et s'interdisent cette appellation sous prétexte de ne pas avoir leurs comportements etc… Ces mêmes personnes ne voient aucun mal à se dire de " *ahl as-sunna wa al jamâ'a* " ! La question que nous leur posons : avez-vous le comportement de " *ahl as-sunna wa al jamâ'a* " pour pouvoir vous attribuer à eux ??? Comment répondraient-ils si quelqu'un interdit et s'interdit de se revendiquer à " *ahl as-sunna wa al jamâ'a* "

[1] Ce qui nous désole le plus est que ces ambigüités émanent de certains étudiants en sciences islamiques et de certains prédicateurs qui prétendent suivre la voie des *salafs* !! ALLAH al Musta'âne.
[2] Rapporté par al Bukhâri (6786) et Muslim (2327)

sous prétexte qu'on n'a pas leurs comportements ??? La réponse sera identique pour (salafi) ! Car, comme cela a été vu : **Ce qu'on dit pour ahl as-sunna est valable pour salafi.**

الكلام في أهل السنة كالكلام في السلفية

✓ La deuxième ambigüité :

" *Ceux qui se nomment comme tel ont des mauvais comportements…* "

La réponse, sous plusieurs angles :

- **Premièrement** : Le comportement, bon ou mauvais, ne peut-être un indice du juste ou du faux ! Car si c'était le cas, on permettrait aux mécréants de se justifier par le mauvais comportement des musulmans, afin de ne pas entrer dans l'islam !! Et si un mécréant dénigre l'islam parce que les musulmans ont de mauvais comportements, nous lui répondrons qu'il faut juger l'islam et non les musulmans, n'est-ce pas ?
  De même pour ceux qui dénigrent la voie des *salafs* en dénigrent ses adeptes, les *salafis*, parce qu'ils ont de mauvais comportements, nous leur répondrons qu'il faut juger la voie et non les adeptes.

- **Deuxièmement** : Alors que 'Abd ALLAH Ibn Mas'oud ﷺ marchait, des gens se mirent à le suivre, il leur a donc dit : " *ne me suivez pas car, par ALLAH, si vous saviez sur quoi ma porte se referme, aucun de vous ne me suivrait* "[1]. Et cela n'a jamais porté atteinte à sa voie car le prophète ﷺ a ordonné de suivre les compagnons : " *ce sur quoi je suis aujourd'hui et mes compagnons* ".

✓ La troisième ambigüité : " *C'est appartenir à un groupe, c'est donc diviser la communauté…* "

La réponse : est-ce que le fait de se dire " sunnite ", ou de *ahl as-sunna*, est une division blâmable ?

✓ La quatrième ambigüité : " *On n'a pas à se nommer comme tel car ALLAH ﷻ a dit :* ﴿ ***c'est Lui qui vous a nommés musulmans avant [ce Livre] …*** ﴾ [s.22 v.78]

La réponse : Si ce verset prouve qu'il est interdit de prendre une appellation autre que " musulman ", il prouve aussi que l'appellation " *ahl as-sunna wa al jamâ'a* " est interdite ! et qui osera dire cela ?!

En bref, toutes les ambigüités qui ont été dites, ou seront dites (!), au sujet du terme " *salafi* ", pourront être résolues avec ce principe : (**ce qu'on dit pour ahl as-sunna est valable pour salafi**),

Car, comme cela a été dit, ces deux termes désignent la même chose, ils ont même parcours et le même but.

[1] Rapporté par ad-Dârimi (538)

En résumé, la " *da'wa salafiyya* " c'est ce qui est fondé sur la parole d'ALLAH ﷻ : ﴿ ***les tous premiers parmi les mouhâjirines et les ansârs et ceux qui les ont suivi avec excellence, ALLAH les agrée et ils L'agréent*** … ﴾ [s.9 v.100]

Sur les paroles du prophète ﷺ : " … *[cramponnez-vous] donc à ma sunna et à la sunna des califes bien guidés. Accrochez-vous y et mordez y avec les molaires…*" et " *ceux qui sont sur ce que je suis moi aujourd'hui, et mes compagnons* ".

Et par conséquent : ﴿ ***elle donne ses fruits à tout instant par la permission de son Seigneur*** ﴾ [s.14 v.25]

Certains orientalistes l'ont reconnu, disant au sujet de la " *da'wa salafiyya* " : " *c'est la première flambée de l'éveil musulman contemporain dans tous le monde musulman* "[1]

Quant à ce qui a été fondé sur un " rêve ", sur le soufisme, le rationalisme, réunir toutes les croyances, sur les innovations, l'ignorance, vouloir être unis sur autre que le Livre d'ALLAH ﷻ et la sunna de Son messager ﷺ, et donc ne pas condamner ce qui contredit le Coran et la sunna et la croyance des pieux prédécesseurs… tout ceci est un mauvais fondement, et cela est donc voué à la perte !

﴿ ***et une parole répugnante est semblable à un arbre répugnant qui a été déraciné de la surface de la terre, il n'a aucune stabilité*** ﴾ [s.14 v.26]

Espérant que ces pages éclairciront nos frères,

Le prophète ﷺ a dit : " *tout fils d'Adam se trompe et les meilleurs [de ceux qui] se trompent sont [ceux qui] se repentent* "[2]

Demandant à ALLAH ﷻ de reprendre mon âme alors qu'elle lui est entièrement soumise.

ALLAH EST PLUS SAVANT

[1] Cf. " *al 'aquida al islamiyya wa târikhouha* " (p. 145) du Sheikh Muhammad Amân al Jâmi.
[2] Rapporté par at-Thirmidhi (2499) et ibn Mâjah (4251) jugé " *hassan* " par al Albâni.